

2015-2016

Master 1 Histoire  
Parcours Bibliothèques

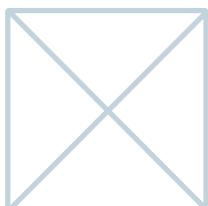


*Charles V devant sa roue à livres dans le Polycraticus de Jean de Salisbury, BNF, ms. fr. n°24287, f. 2*

# La place des livres d'histoire dans la bibliothèque royale de Charles V

Adrien Fleury  
Sous la direction de  
Jean-Michel Matz & Isabelle Mathieu

Membres du jury :  
Isabelle Mathieu  
Carole Avignon



Soutenu publiquement le :  
24/06/2016

L'auteur du présent document  
**vous**  
**autorise à le partager, reproduire,**  
**distribuer et communiquer selon**  
**les conditions suivantes :**



- Vous devez le citer en l'attribuant de la manière indiquée par l'auteur (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'il approuve votre utilisation de l'œuvre).
- Vous n'avez pas le droit d'utiliser ce document à des fins commerciales.
- Vous n'avez pas le droit de le modifier, de le transformer ou de l'adapter.

**Consulter la licence creative commons complète en français :**  
<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/>

Ces conditions d'utilisation (attribution, pas d'utilisation commerciale, pas de modification) sont symbolisées par les icônes positionnées en pied de page.



# REMERCIEMENTS

En premier lieu, je tiens à remercier Jean-Michel Matz pour sa disponibilité et ses précieux conseils. Ainsi que pour avoir continué de garder un œil sur mon travail malgré son absence. Je remercie ensuite Isabelle Mathieu qui a accepté de poursuivre la direction de mon mémoire et qui a su se rendre disponible et me conseiller. Je remercie également Carole Avignon pour les conseils qu'elle a pu me fournir.

J'exprime également ma reconnaissance à mon père, ma mère et à Fabienne pour leurs relectures. Je remercie aussi toutes les personnes qui m'ont apporté leur soutien pour ce travail de recherche.

## Sommaire

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>1</b>
<b>PRESENTATION DES SOURCES.....</b>	<b>5</b>
1. <b>Caractéristiques générales des inventaires de bibliothèques princières .....</b>	<b>5</b>
2. <b>Le corpus des inventaires de bibliothèques princières .....</b>	<b>7</b>
3. <b>Les sources iconographiques .....</b>	<b>11</b>
<b>HISTORIOGRAPHIE .....</b>	<b>15</b>
1. <b>Naissance de l'histoire du livre et des bibliothèques .....</b>	<b>15</b>
2. <b>L'étude des bibliothèques des Valois .....</b>	<b>18</b>
3. <b>La notion de culture du Moyen Âge .....</b>	<b>21</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>24</b>
1. <b>Instruments de travail .....</b>	<b>24</b>
2. <b>Histoire du livre et des bibliothèques .....</b>	<b>24</b>
3. <b>Histoire culturelle et intellectuelle.....</b>	<b>27</b>
<b>ÉTUDE DE CAS : LA PLACE DES LIVRES D'HISTOIRE DANS LA BIBLIOTHEQUE ROYALE DE CHARLES V .....</b>	<b>30</b>
1. <b>Quels livres d'histoire ? .....</b>	<b>30</b>
2. <b>Les contenus historiques et leur utilisation politique .....</b>	<b>31</b>
3. <b>Les bases d'une nouvelle littérature historique .....</b>	<b>39</b>
4. <b>L'aspect matériel et décoratif des livres d'histoire .....</b>	<b>43</b>
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>48</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>51</b>
<b>TABLE DES ILLUSTRATIONS.....</b>	<b>56</b>
<b>TABLE DES GRAPHIQUES .....</b>	<b>57</b>
<b>TABLE DES TABLEAUX .....</b>	<b>58</b>

# Introduction

Le livre est un élément majeur de la civilisation occidentale. C'est un outil nécessaire à la transmission du savoir, notamment avec la religion chrétienne, une religion de l'écrit qui se diffuse en Europe. C'est pourquoi la civilisation médiévale est fondamentalement chrétienne et rend le livre indissociable de la culture. Pour Sophie Cassagnes-Brouquet<sup>1</sup>, « la passion du livre est un trait caractéristique du Moyen Âge ». Le milieu religieux est le premier à avoir accès au livre, aussi bien dans sa production que dans son utilisation et sa conservation. Les manuscrits étaient produits par les moines dans des ateliers appelés *scriptoria*. Le lieu où sont conservés les livres est la bibliothèque. Comme le dit si bien André Vernet<sup>2</sup>, les bibliothèques sont inséparables de l'histoire de la culture. Au Moyen Âge, le terme employé par les contemporains est « librairie ». Les premières grandes bibliothèques apparaissent dans les monastères avant de s'étendre aux cathédrales et couvents des ordres mendiants. Elles sont également constituées par des laïcs amateurs de livres.

Les bibliothèques laïques les plus riches du Moyen Âge sont celles des princes des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, ce malgré les conflits politiques internationaux et civils causés par la guerre de Cent Ans que connaît le royaume de France. La population est également touchée à partir de 1347 par une crise démographique du fait des épidémies de peste noire. La mort accompagne le quotidien médiéval. Paradoxalement, c'est pendant cette période trouble appelée le Bas Moyen Âge que l'énergie culturelle et artistique est la plus forte. Les bibliothèques princières démontrent un attrait pour les beaux livres, dû au fait que les princes disposent d'une capacité financière importante. Selon Françoise Robin<sup>3</sup>, « le livre s'affirme comme une des plus belles manifestations artistiques de ces cours amies du luxe ». C'est un « objet de prix » conservé avant tout pour la forme. Si le fond est secondaire, les genres majoritairement représentés dans ces bibliothèques princières sont religieux dans la mesure où la société repose sur le catholicisme. Néanmoins, des ouvrages profanes sont également présents parmi les collections princières comme la littérature qui constitue une part importante parmi les collections du duc de Bourgogne, Philippe le Bon. René d'Anjou dispose, quant à lui, d'une collection d'ouvrages de philosophie. La composition des fonds de ces bibliothèques nous est connue grâce aux inventaires et aux catalogues. La différence entre ces deux outils réside dans le classement. En effet, le catalogue se distingue de l'inventaire par la présence d'une classification<sup>4</sup>.

Parmi les bibliothèques les plus riches de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle et du début du XV<sup>e</sup> siècle, se trouve celles des fils du roi Jean II le Bon. Ces derniers ont tous hérité de l'intérêt pour les livres de leur père. Leur goût pour les arts et la littérature s'est manifesté à travers leur activité de mécénat importante. Né en 1338, Charles V est le fils ainé de Jean II le Bon. Il serait le premier fils de roi à avoir porté le titre de dauphin<sup>5</sup>. Son père fut

---

<sup>1</sup> CASSAGNES-BROUQUET Sophie, *Le livre au Moyen Âge*, Rennes, Éditions Ouest-France, 2009.

<sup>2</sup> VERNET André (dir.), *Histoire des bibliothèques françaises*, Paris, Editions du Cercle de la Librairie, 1989.

<sup>3</sup> ROBIN Françoise, « Le luxe des collections aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles », VERNET André (dir.), *Histoire des bibliothèques françaises*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 1989, p. 248.

<sup>4</sup> DEROLEZ Albert, *Les catalogues de bibliothèques*, Turnhout, Brepols, 1979.

<sup>5</sup> BIZIÈRE Jean-Maurice, *Dictionnaire des biographies, tome 2. Le Moyen Âge*, Paris, Armand Colin, 1993.

emprisonné par les Anglais à la bataille de Poitiers en 1356 et, n'ayant pas combattu, le futur Charles V se chargea de gouverner le royaume en l'absence de son père. En 1360, il négocia le traité de Brétigny avec les Anglais. En conséquence, la France perdit un tiers de son territoire et eut à payer une rançon pour la liberté de Jean II. Le traité permet toutefois un répit dans la guerre de Cent Ans permettant le règlement de troubles intérieurs (grandes compagnies, réformes fiscales avec la création du franc). A la fin de son règne, Charles V réussit à redonner à la France son territoire tel qu'il était avant la bataille de Poitiers. Par ailleurs, l'intérêt du roi pour les livres n'est pas une caractéristique unique dans sa famille. En effet, ses frères cadets ont eux aussi constitué des bibliothèques. Louis d'Anjou est le deuxième fils du roi Jean II (1339-1384), il est comte puis duc d'Anjou de 1356 à 1384. Il est également empereur de Constantinople, roi de Naples et de Jérusalem... Son intérêt pour les arts était réputé, il commanda par exemple la Tapisserie de l'Apocalypse en 1375 qui est exposé au château d'Angers. Il disposait également d'une bibliothèque mais que je n'ai pu traiter étant donné que son inventaire est écrit en latin.

Quant à Jean de Berry, né en 1340 et troisième fils de Jean II le Bon, il a également entretenu un lien fort avec les livres. En 1360, il est donné en otage aux Anglais pour assurer le paiement de la rançon après la libération de son père. Il est emprisonné à Londres jusqu'en 1367. Le duc de Berry soutient son frère Charles V dans le contexte de reconquête face aux Anglais et participa à la reprise du Poitou. Il exerce la régence avec ses frères Philippe le Hardi et Louis d'Orléans. Comme ses frères il était attiré par les arts et la littérature et est connu pour avoir eu une activité de mécénat importante.

Philippe le Hardi (1342-1404) est duc de Bourgogne de 1363 à 1404, il s'agit du quatrième et dernier fils de Jean II le Bon et de Bonne de Luxembourg. Il reçoit la Bourgogne en apanage par son père suite à la mort du précédent duc de Bourgogne, Philippe de Rouvre. En 1369, il épouse Marguerite de Male unique héritière du comte de Flandre Louis de Male et veuve du prédécesseur de Philippe le Hardi. Suite à la mort du roi Charles V et alors que Charles VI est mineur, le duc de Bourgogne participe à la régence du royaume avec les autres membres de la famille royale. Les fréquentes crises de folie de Charles VI nécessitent que la régence se poursuive. Dans ce contexte, Philippe le Hardi va s'opposer à Louis d'Orléans, le frère cadet du roi qui se considère comme étant le plus à même de diriger la régence. Philippe le Hardi meurt en 1404 de maladie. Il était reconnu « comme un grand mécène éclairé, (...) se constituant une bibliothèque de plus de deux cents ouvrages »<sup>6</sup>.

Roi de France de 1364 à 1380, Charles V fait partie des riches bibliophiles du Moyen Âge. Des quatre fils de Jean II le Bon, c'est lui qui dispose de la bibliothèque la plus riche avec ses 917 livres. Si la constitution de collections de livre par le roi n'était pas chose inédite au Moyen Âge, en revanche sa transmission aux successeurs de Charles V est une nouveauté. En effet, Charles V la destinait à perdurer dans le temps et à s'enrichir avec ses successeurs. L'initiative de Charles V a pour conséquence une institutionnalisation de la librairie royale en France. La seconde nouveauté inscrite par Charles V est l'ouverture de la bibliothèque au public, ce dernier pouvait ainsi consulter les livres du roi. Riche de 917 livres, sa bibliothèque est l'une des plus importantes du XIV<sup>e</sup> siècle. D'ailleurs, les contemporains du roi reconnaissent sa sagesse et le surnomment Le Sage en raison de ses intérêts culturels et scientifiques variés. Il a contribué à diffuser la culture et la langue française grâce à un mouvement

---

<sup>6</sup> BIZIERE Jean-Maurice, *Dictionnaire des biographies...* op.cit.

de traduction de textes. En 1367, Charles V décide de déplacer sa collection de livres de l'île de la Cité au château du Louvre, construit en 1190 par Philippe Auguste. Ses livres ont été répartis sur les 3 étages de la tour de la Fauconnerie située au nord du château, la tour est alors nommée tour de la Librairie. À la mort de Charles V en 1380, approximativement 1 000 manuscrits étaient rassemblés dans la librairie du château du Louvre. Sur ce millier de documents, la place de l'histoire figure parmi les genres les plus conséquents en quantité avec l'hagiographie et les manuels de gouvernement. Les genres représentés par la bibliothèque de Charles V nous sont connus grâce à l'inventaire établi en 1373 par Gilles Mallet, garde de la librairie royale. Il nous est transmis à travers le livre<sup>7</sup> d'un bibliothécaire du XIX<sup>e</sup> siècle, Léopold Delisle. La collection royale se compose notamment de livres d'histoire concernant 3 grands thèmes historiques : les chroniques de la fin du Moyen Âge, les histoires des croisades et les récits antiques. Les mêmes thèmes sont-ils présents également dans les bibliothèques de Jean de Berry et Philippe le Hardi.

En effet, l'histoire au Moyen Âge ne se limite pas seulement à ces 3 formes. Le mot « histoire » nous vient du grec et d'Hérodote pour qui l' « *historia* » est une enquête aboutissant à la présentation des faits et des personnages dans le but de persuader le lecteur d'une réalité<sup>8</sup>. Au Moyen Âge, l'histoire a avant tout une conception religieuse. On distingue différents types de récits historiques dont l'objectif est différent selon les conceptions de son auteur. Premièrement, l'histoire se conçoit comme une extension de la théologie. En effet, comme le dit Pascale Bourgoin dans son *Dictionnaire du Moyen Âge*, l'histoire répond à un devoir de mémoire « s'inscrit dans une réflexion sur le devoir du monde et sa signification »<sup>9</sup>. Il est donc compréhensible que l'histoire plonge ses racines dans la Bible qui constitue le récit de l'homme en tant que peuple de Dieu. « L'histoire de l'homme est une histoire sacrée »<sup>10</sup>. Cette histoire chrétienne prend la forme des hagiographies, et des biographies. Ces dernières célèbrent un personnage dont la vertu spirituelle est louable. Dans cet esprit religieux se met en place le principe d'une histoire universelle sous la forme de chroniques. Selon Bernard Guenée, la chronique permet à son rédacteur de faire de son ouvrage une histoire de la destinée humaine<sup>11</sup>. Effectivement la chronique fait le récit de faits historiques suivant un déroulement chronologique. L'histoire a également une dimension littéraire. Bernard Guenée la définit comme « un ouvrage littéraire qui délaisse le déroulement chronologique pour reconstruire un sens par la présentation des faits »<sup>12</sup>. La datation reste présente mais son importance est moindre comparée aux chroniques. Par ailleurs, l'ajout d'éléments tels que les tables des chapitres ou la division en livres permettent de mettre en avant des éléments précis. C'est en tant que genre littéraire que naissent les histoires nationales. L'écriture de ce type d'ouvrage cherche à expliquer l'origine des peuples. L'origine commune d'un peuple abouti à la notion de nation. Une nation étant, selon le Centre National des

---

<sup>7</sup> DELISLE Léopold, *Recherches sur la librairie de Charles V*, vol. 1, Paris, H. Champion, 1907.

<sup>8</sup> GAUVARD Claude, SIRINELLI Jean-François, *Dictionnaire de l'historien*, Paris, PUF, 2015.

<sup>9</sup> BOURGAIN Pascale, « Histoire en latin » dans GAUVARD Claude, LIBERA Alain de et ZINK Michel, *Dictionnaire du Moyen Âge*, Paris, PUF, 2004, p. 681.

<sup>10</sup> *Ibid.*

<sup>11</sup> GUENÉE Bernard, « Histoire », GOFF Jacques, SCHMITT Jean-Claude, *Dictionnaire raisonné de l'Occident médiéval*, Paris, Fayard, 1999, p. 492.

<sup>12</sup> *Ibid.*

Ressources Textuelles et Lexicales, « un groupe d'hommes dont les membres sont unis par une origine réelle ou supposée commune et qui sont organisés sur un territoire »<sup>13</sup>. C'est pourquoi, dans le contexte d'émergence de l'Etat moderne à la fin du Moyen Âge, l'histoire est utilisée à des fins politiques. Elle est alors « adressée à des dirigeants, et [ils] tentent à leurs profits de déchiffrer l'opacité du réel ».

On peut alors se demander ce que révèle la place du genre historique dans la bibliothèque royale de Charles V en la comparant avec les livres d'histoire de ses frères. Aussi bien en termes de signification politique que de l'intérêt culturel porté à l'histoire par les rois et les princes.

Afin d'étudier la question, nous présenterons dans un premier temps les sources qui nous serviront à traiter le sujet. La partie suivante concernera l'évolution de l'historiographie qui sera suivie de la bibliographie. La partie étude de cas à propos de la place du genre historique dans les collections de la bibliothèque royale de Charles clôturera le développement.

---

<sup>13</sup> « Nation », Centre National des Ressources Textuelles et Lexicales, disponible sur <http://www.cnrtl.fr/lexicographie/nation>.

# Présentation des sources

Les catalogues et les inventaires sont des sources d'informations importantes pour les historiens des bibliothèques. Ces derniers mènent également leurs recherches à partir des obituaires, des testaments et des manuscrits. Le terme *inventarium* est très utilisé aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, ce qui, selon Albert Derolez, serait dû à la multiplication de la rédaction des inventaires des biens meubles d'une personne. Les livres apparaissent dans ces inventaires étant donné qu'ils sont considérés comme des biens meubles. Effectivement, le format de certains livres permet leur transport dans des coffres. C'est le cas notamment pour les livres servant à la liturgie chrétienne. Dans le cas des bibliothèques médiévaux, Albert Derolez désigne l'inventaire comme faisant partie intégrante de la notion de catalogue. Le catalogue étant « une liste de livres appartenant à une bibliothèque »<sup>14</sup>. Dans un premier temps, il m'est apparu nécessaire de présenter les inventaires médiévaux car ils répondent à des pratiques différentes de celles actuelles, et plus précisément ceux des bibliothèques royales et princières qui m'intéressent plus particulièrement. En second lieu, je présenterai l'inventaire de la bibliothèque de Charles ainsi que les inventaires des bibliothèques de Jean de Berry et des ducs de Bourgogne.

## 1. Caractéristiques générales des inventaires de bibliothèques princières

### 1.1. Le contexte de rédaction

Comme nous l'avons vu précédemment, l'inventaire se présente sous forme d'une liste de livres attachés à un lieu. Cette liste peut être ordonnée avec des rubriques ou non, ou ne pas être ordonnée du tout. Contrairement à l'inventaire de la bibliothèque de Charles V, celui de la bibliothèque de Philippe le Bon fait apparaître différentes catégories qui répartissent les livres en deux parties selon leur genre (« livres de chapelle » et « romans »). Cette absence de classement s'explique dans la mesure où l'inventaire est pensé comme étant un document administratif. Son objectif premier est de procéder à une vérification des livres contenus dans la bibliothèque. Il est possible que la recherche d'un livre selon le sujet qu'il aborde ne soit pas un but visé par le rédacteur. Ce dernier n'est pas forcément intéressé par le livre de manière personnelle. A la fin du Moyen Âge, une grande partie des inventaires des collections princières est rédigé en langue vulgaire. Certains sont cependant encore écrits en latin comme l'inventaire de René d'Anjou. Le latin a en effet tendance à décliner à la fin du Moyen Âge pour laisser la place au français qui est la langue utilisée par la chancellerie. Sa rédaction est faite par des officiers ou des laïcs proches des princes. L'inventaire de Charles V a été rédigé par un domestique qui a obtenu l'office de garde de la librairie royale.

### 1.2. La forme matérielle

Les inventaires peuvent avoir été rédigés dans un manuscrit au début ou à la fin, ce qui permettait une meilleure conservation. Les manuscrits choisis étaient souvent des manuscrits précieux qui n'étaient pas

---

<sup>14</sup> DEROLEZ Albert, Les catalogues de bibliothèques..., *op.cit.*

conservés dans la bibliothèque. Ils étaient généralement mis de côté, dans des armoires fermées par exemple, pour éviter des manipulations pouvant nuire à l'état du livre. Cet usage pourrait convenir dans le cas des bibliothèques princières étant donné que leur propriétaire possédait des livres précieux. Si l'inventaire n'est pas rédigé dans un manuscrit, il est écrit sur des feuilles ou des parchemins. Cependant, les chances de conservation des feuilles sont plus minces, sauf dans le cas des inventaires après décès qui ont une valeur juridique et qui sont conservés avec plus de soin. C'est le cas de l'inventaire original de la bibliothèque de Charles V réalisé de son vivant et qui n'a pas été retrouvé. Avec le développement des bibliothèques à la fin du Moyen Âge, les inventaires ont été rédigés dans des registres et placés dans la bibliothèque sur un pupitre prévu à cet effet.

### 1.3. Évolution des collections et acquisitions

Les inventaires transmettent une image des fonds de la bibliothèque tels qu'ils le sont au moment de leur rédaction<sup>15</sup>. L'évolution des fonds d'une bibliothèque peut néanmoins être suivie grâce à des récolements. C'est le cas de l'inventaire de la bibliothèque de Charles V qui a connu de multiples récolements mais aussi de celui de Jean de Berry. Le meilleur exemple est l'inventaire de Philippe le Bon, de 1420, qui nous apporte des précisions quant aux livres possédés par Philippe le Hardi, duc de Bourgogne. En comparant les éléments énumérés dans différentes éditions, il est possible de déterminer lesquels ont été nouvellement acquis. En effet, des princes pouvaient étendre le nombre de leurs livres grâce au mécénat. Ainsi, des commandes étaient effectuées auprès d'artistes travaillant dans la production des livres et de copistes. Jean de Berry achète en 1402 les *Chroniques de Burgos* à un libraire parisien pour 200 écus d'or<sup>16</sup>.

Il était également courant que des échanges de livres se fassent entre les possesseurs de bibliothèques. C'est le cas, notamment, entre les fils de Jean le Bon. Gilles Mallet, le rédacteur de l'inventaire de Charles V en fait mention à propos d'une Chronique de France donnée à Valentine de Milan, femme de Louis d'Orléans, lui-même fils de Charles V<sup>17</sup>.

### 1.4. L'inventaire, indicateur du contenu de la bibliothèque

Un livre est déterminé par son titre mais sa mention seule ne suffit pas. En effet, le titre n'est pas un élément systématiquement présent dans les livres médiévaux. De plus, un même manuscrit pouvait regrouper plusieurs ouvrages. Au titre, on ajoute les premiers mots et les derniers mots du livre afin de différencier les livres plus précisément. Cependant, l'intérêt est porté en premier lieu à l'aspect matériel des livres. Les collections princières sont composées de documents richement ornés<sup>18</sup>. De plus, l'inventaire constitue la vitrine de la richesse des collections du prince, la description des caractéristiques « physiques » du livre tient donc une place

---

<sup>15</sup> DEROLEZ Albert, *Les catalogues de bibliothèques...*, op.cit.

<sup>16</sup> N°913 dans GUILFREY Jules, *Inventaires de Jean duc de Berry (1401-1416)*, vol. 1, Paris, Ernest Leroux, 1894.

<sup>17</sup> N°991-992 dans DELISLE Léopold, *Recherches sur la librairie de Charles V...*, op.cit.

<sup>18</sup> ROBIN Françoise, « Le luxe des collections aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles », VERNET André (dir.), *Histoire des bibliothèques françaises...*, op.cit.

importante. La description physique doit permettre d'identifier précisément un livre sans risque de le confondre avec un autre. Plusieurs éléments matériels sont décrits dans les inventaires afin d'apporter une description la plus précise possible. Dans l'inventaire de la bibliothèque de Charles V sont décrits la reliure, l'écriture, le matériau du support, et la décoration. Le détail accordé à l'aspect matériel n'a pas seulement un but descriptif mais permet aussi de valoriser les livres et ainsi la bibliothèque du prince. On peut par exemple citer le livre de Charles V intitulé « Royal »<sup>19</sup>, couvert d'une 'chemise blanche à queue et « couvert d'or soubz ladite chemise », fermé par deux fermoirs d'argent dorés et émaillé des armes du royaume de France. Ici le matériaux précieux est clairement mis en avant.

Comme nous l'avons vu, les inventaires sont réalisés dans l'objectif de dresser un état des lieux des collections de la bibliothèque. C'est en premier lieu le caractère physique qui permet de différencier précisément les manuscrits. Le contenu passe donc en second lieu et est assez peu évoqué, si ce n'est par le titre qui donne déjà une idée du sujet abordé dans le livre. Le nom de l'auteur du livre peut également donner des indications sur le contenu du livre. Ainsi les œuvres du chroniqueur Jean Froissart sont considérées comme traitant d'histoire<sup>20</sup>. De plus, un second obstacle est constitué par le fait que les manuscrits médiévaux pouvaient regrouper plusieurs textes. Ainsi les inventaires nous renseignent difficilement sur la richesse des textes rassemblés mais plutôt à propos du livre en tant qu'objet. Contrairement à aujourd'hui, aucune norme ne définit la procédure de rédaction des inventaires à l'échelle du royaume. Il s'agit plutôt d'un acte pratique. C'est pourquoi chaque inventaire comprend des éléments qui varient selon la bibliothèque et la personne chargée de sa rédaction.

## 2. Le corpus des inventaires de bibliothèques principales

### 2.1. L'inventaire de la bibliothèque royale de Charles V

Le garde de la librairie royale, Gilles Mallet était au service du roi depuis 1364 en tant que valet de chambre et le roi l'appréhendait pour sa culture<sup>21</sup>. À la demande de Charles V, l'inventaire de sa bibliothèque fut établi en 1373 par celui-ci. Il a réparti son inventaire en trois séries selon les trois étages de la tour du Louvre où étaient stockés les livres. La série du premier livre au numéro 269 concerne les livres placés dans la pièce de l'étage inférieur. À partir du numéro 270 et jusqu'au numéro 529, ce sont les livres de l'étage intermédiaire. Le dernier étage regroupait les livres du numéro 530 à 910. Les livres n'étaient pas stockés avec un classement thématique dans les différents étages, bien que Gilles Mallet aurait tenté de réunir les livres latins et ceux traitant d'astronomie et d'astrologie dans la troisième chambre<sup>22</sup>. L'inventaire a donc été rédigé sans classement apparent mais vraisemblablement selon l'ordre de rangement dans les pièces.

---

<sup>19</sup> Notice n°1016 dans DELISLE Léopold, *Recherches sur la librairie de Charles V...*, op.cit.

<sup>20</sup> GUENÉE Bernard, « Histoires, annales, chroniques. Essai sur les genres historiques au Moyen Âge », *Annales, Économies, Sociétés, Civilisations*, 1973, p. 997-1016.

<sup>21</sup> AUTRAND Françoise, *Charles V le Sage*, Paris, Fayard, 1994.

<sup>22</sup> DELISLE Léopold, *Recherches sur la librairie de Charles V...*, op.cit.

L'inventaire, qui a été étudié par Léopold Delisle<sup>23</sup>, connaît plusieurs éditions. L'exemplaire original rédigé par Gilles Mallet n'a pas été retrouvé, et seules des copies ont été conservées. La première copie est rédigée après la mort de Charles V, en 1380 à la demande du duc de Bourgogne qui fit recopier l'inventaire par le secrétaire du roi, Jean Blanchet. Cette copie est désignée par la lettre A dans le travail de Delisle. Jean Blanchet remet la copie, ainsi que les clés des trois pièces conservant les livres, à Charles VI. Des notes précisent l'absence de certains livres.

À la mort de Gilles Malet en 1411, une nouvelle édition fut rédigée par Jean Le Bègue. Jean Le Bègue était greffier de la Chambre des comptes<sup>24</sup>. À ce titre, il devait vérifier le travail de Gilles Malet et constituer un état des collections qui étaient confiées au nouveau garde de la librairie, Antoine des Essarts. Jean Le Bègue donne une deuxième version de son inventaire en y ajoutant les livres qui complètent les collections de la librairie sous le règne de Charles VI. Ce travail permet de distinguer les livres de Charles V de ceux de Charles VI.

Jean Le Bègue réalisa un second inventaire en 1413 mais son contexte de rédaction est inconnu. Un dernier inventaire est ensuite réalisé en 1424 par des notaires suite à la mort de Charles VI. Ces différents inventaires ne prennent en compte que les livres conservés au Louvre par Charles V et Charles VI. Toutefois d'autres livres étaient en possession des rois lors de leurs déplacements. Ces livres étaient entreposées dans les différentes résidences royales telles que Melun, Vincennes. Ils n'étaient pas répertoriés dans l'inventaire de la bibliothèque mais apparaissaient dans l'inventaire des meubles de Charles V, rédigé en 1380<sup>25</sup>. Tous ces inventaires ont été étudiés par Léopold Delisle. En les prenant tous en compte, ce dernier en a fait un nouvel inventaire plus global.

## 2.2. L'inventaire de la bibliothèque de Jean de Berry

Le frère de Charles V, Jean de Berry a lui aussi constitué une bibliothèque. Ses livres étaient déposés au château de Mehun-sur-Yèvre ainsi que dans son palais de Bourges. Sa collection était riche d'environ 150 livres traitant aussi bien d'histoire que de théologie ou de sciences et d'art. Selon Jules Guiffrey, s'appuyant sur Léopold Delisle, 300 livres auraient transité dans la bibliothèque du duc<sup>26</sup>. Parmi les multiples éléments collectionnés par Jean de Berry, seuls les livres sont encore conservés comme *Les très riches heures du duc de Berry*. Il existe trois inventaires de sa collection : le premier date de 1401, le second de 1413 et le troisième de 1416<sup>27</sup>.

L'inventaire de 1401 a été rédigé par Guillaume de Ruilly, garde des joyaux du duc. Parmi les objets pris en compte par le garde des joyaux, on trouve des livres mais également d'autres objets précieux comme de la vaisselle incrustée ou des pierres précieuses. Afin de réaliser cet inventaire, Guillaume de Ruilly s'est rendu dans toutes les résidences du duc dont le château de Mehun. L'élaboration de l'inventaire se poursuit en 1402 avec Robert d'Étampes qui succède à Guillaume de Ruilly dans la fonction de garde des joyaux jusqu'à la mort du duc

---

<sup>23</sup> *Ibid.*

<sup>24</sup> DELISLE Léopold, *Le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque impériale*, vol. 1, Paris, G. Olms, 1868.

<sup>25</sup> *Ibid.*

<sup>26</sup> GUIFFREY Jules, *Inventaires de Jean duc de Berry (1401-1416)*, vol. 1, Paris, Ernest Leroux, 1894, p. 140.

<sup>27</sup> *Ibid.*

de Berry. Une partie des objets inventoriés dans cet inventaire fut offerte à la chapelle du palais de Bourges lors de sa consécration. Ces objets cessent alors d'appartenir au duc et n'apparaissent donc plus dans les inventaires.

L'inventaire de 1413 fut également rédigé par Robert d'Étampes qui le divisa en deux parties. La première partie est composée des objets numérotés de 1 à 1099, détenus avant le 31 janvier 1413. La deuxième partie était composée des acquisitions faites de 1414 à la mort de Jean de Berry (n°1100 à 1251). Robert d'Étampes a ensuite réparti les articles en chapitres : les « Joyaux pour chapelle », les « Joyaux pour le corps de Monseigneur le Duc », « Piergeries des joyaux et vaisselle dépecés », « Vaisselle d'or et d'argent », les « Livres » qui nous intéressent plus particulièrement, les « Draps de soie et le linge ». À première vue, le travail fait sur l'inventaire de Jean de Berry semble rigoureux et méthodique. Cependant, la classification rigoureuse de Robert d'Étampes ne s'applique qu'aux deux chapitres des « joyaux pour chapelle » et « joyaux vaisselle dépecés » et ne concerne pas les livres. Peut-être qu'en tant que garde des joyaux, Robert d'Étampes n'accordait que peu d'importance aux objets qu'il ne considérait pas comme des joyaux.

Le dernier inventaire de Jean de Berry a été réalisé après sa mort en 1416 par Jean Lebourne. En sa qualité de secrétaire, il était chargé de « veiller au règlement des dettes, à l'exécution du testament et aux dépenses funéraires »<sup>28</sup>. L'énumération des objets est donc accompagnée d'une estimation de leur valeur. La richesse des collections de Jean de Berry a pu être constituée de différentes manières, grâce à des dons ou des achats. De nombreux dons ont été faits, notamment des dons de livres de la part des ducs de Bourgogne et de Charles VI. Guiffrey exprime d'ailleurs le fait que les dons se faisaient dans les deux sens entre la bibliothèque royale et les deux bibliothèques princières.

### 2.3. L'inventaire de la bibliothèque des ducs de Bourgogne

Comme ses frères, Philippe le Hardi était intéressé par les questions culturelles et artistiques. Son amour pour les arts s'est manifesté avec la constitution d'une bibliothèque qui a profité des apports de livres de sa femme, Marguerite de Flandre. L'inventaire recense 215 volumes dont 69 livres appartenaient à Philippe le Hardi<sup>29</sup> et 146 à Marguerite. Les inventaires furent rédigés suite à leur mort, en mai 1404 pour l'inventaire du duc et l'inventaire de Marguerite est dressé le 7 mai 1405. Comme pour Jean de Berry, sont inventoriés les livres mais aussi tous les autres biens meubles tels que les bijoux ou la vaisselle. L'inventaire de Philippe le Hardi a été rédigé par des officiers de l'hôtel tandis que celui de Marguerite de Flandre est le fruit d'un travail réalisé conjointement par deux officiers et ses trois fils. Selon Patrick de Winter, les inventaires ne dénombrent que les livres présents à l'hôtel d'Artois, situé à Paris et ceux des résidences de Marguerite de Flandre à Arras. Les autres résidences du duc et de la duchesse disposaient de livres de chapelle mais ils n'ont pas été comptés dans les inventaires, sans doute parce qu'ils n'accompagnaient pas le duc dans ses déplacements et qu'ils n'étaient donc pas considérés comme des biens meubles. Avant la mort de Charles V en 1380, Philippe le Hardi et Marguerite de Flandre

---

<sup>28</sup> GUILFREY Jules, *Inventaires de Jean duc de Berry (1401-1416)*... op.cit.

<sup>29</sup> Robin Françoise, « Patrick M. de Winter, La bibliothèque de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne (1364-1404). Étude sur les manuscrits à peinture d'une collection princière à l'époque du « style gothique international », *Bulletin Monumental*, tome 144, n°4, année 1986. pp. 374-376.

séjournaient en Bourgogne. Afin de profiter d'un accès aux livres, ceux-ci étaient entreposés à Dijon dans une tour du palais des ducs de Bourgogne, appelée « tour de la librairie ». À la mort de son frère le roi, le duc de Bourgogne alla s'installer à Paris dans son hôtel principal d'Artois avec sa collection de livres. Les livres servant au culte furent confiés au chapelain. Les autres manuscrits de langue française étaient sous la charge du barbier du duc Richard le Conte. Une partie des livres liturgiques était placée dans une pièce proche de la chambre ducale destinée à la prière tandis que l'autre partie, placée sous la garde du chapelain, se trouvait avec d'autres objets liturgiques de la chapelle. Les livres en langue vulgaire étaient, quant à eux, déposés dans des coffres dont l'emplacement est inconnu. Richard le Conte s'est vraisemblablement peu occupé de l'accroissement des livres dans la bibliothèque. Son travail semblait se concentrer avant tout à entretenir les livres déjà présents (reliure et couverture). Patrick de Winter attire notre attention sur le fait que l'inventaire de Richard le Conte n'est pas d'autant bonne qualité que les inventaires des bibliothèques de Charles V et Jean de Berry. En effet, certains articles sont décrits de manière succincte : « Item une bible en latin fermant à deux fermouers d'argent dorés armoiez aux armes de mondit seigneur »<sup>30</sup>. La faute peut être due aussi au contexte de rédaction de l'inventaire. Réalisé à la mort du duc, on peut supposer qu'il a pu être rédigé assez rapidement pour ne pas retarder les procédures administratives. L'important était de lister les biens de Philippe le Hardi.

Alors que le duc de Bourgogne résidait à Paris, Marguerite de Flandre s'était installée à Arras. Pour ce qui est de l'inventaire de la duchesse, il paraît de bien plus faible qualité que celui de Philippe le Hardi. Les descriptions sont assez peu détaillées. L'exemple du N°81 « Item, un psautier » est révélateur de cette observation. De plus, les livres sont inventoriés sans aucun classement apparent. Le travail de Patrick de Winter<sup>31</sup> permet d'avoir une vue ordonnée de ses collections. Ses livres étaient entreposés dans des malles avec d'autres objets, on peut alors en déduire que les rédacteurs ont dénombré les objets dans l'ordre où ils étaient retirés de leur coffre. Le résultat est que l'inventaire de 1405 est difficilement utilisable pour étudier les collections de Marguerite de Flandre. Les livres du couple ducal de Bourgogne furent réunis grâce à leur fils, Jean sans Peur. Ce dernier a récupéré les livres de son père et une part importante de ceux qui étaient détenus par sa mère. Les livres ainsi réunis ont abouti à la rédaction d'un nouvel inventaire en 1420, par Philippe le Bon à la mort de son père, Jean sans Peur. Cet inventaire a pu être étudié par Georges Doutrepont. Il dispose de renseignements intéressants sur la reliure, le format ou encore les enluminures, ce qui permet de détailler les éléments des inventaires précédents. Il est divisé en deux parties, d'un côté les livres de chapelle et de l'autre « la librairie » qui regroupe les livres dits profanes. Le travail de Doutrepont apporte des précisions supplémentaires sur les livres puisqu'il s'est attaché à indiquer leur provenance<sup>32</sup>.

---

<sup>30</sup> N°39 dans DE WINTER Patrick M., *La Bibliothèque de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne*, Paris, Éd. du Centre national de la recherche scientifique, 1985, p. 133.

<sup>31</sup> *Ibid.*

<sup>32</sup> Prost Henry, « Inventaire de la « librairie » de Philippe le Bon (1420), publié par Georges Doutrepont », *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*. 1907, tome 68. pp. 348-349.

### 3. Les sources iconographiques

Des sources iconographiques illustrent certains éléments du sujet, leur forme peut être variée (gravures, peintures...). Sur les quelques-unes que j'ai pu assembler, ce sont surtout des enluminures peintes dans des livres de la fin du Moyen Âge, comme par exemple les enluminures des *Très Riches Heures du duc de Berry*. Des peintures représentants Charles V ainsi que ces frères, Jean de Berry et Philippe de Bourgogne ont également été réalisées.

#### 3.1. *Le Policraticus de Jean de Salisbury*

Le *Policraticus* est un ouvrage de l'anglais Jean de Salisbury qu'il termina en 1159. Destiné aux rois mais aussi aux administrateurs, il y développa des réflexions concernant la politique. Pour Frédérique Lachaud, il fut conçu comme le vecteur d'un enseignement moral et politique<sup>33</sup>. Jean de Salisbury s'est inspiré de la notion d'office développée par Cicéron dans son *De officiis*. Le *Policraticus* connut un certain succès au Moyen Âge et a été traduit du latin en français à la demande de Charles V par le frère mineur Denis Foulechat.



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Illustration 1 : Charles V devant sa roue à livres dans le *Policraticus* de Jean de Salisbury, BNF, ms. fr. n°24287, f.

<sup>33</sup> LACHAUD Frédérique, « La notion d'office dans la littérature politique en France et en Angleterre, XII<sup>e</sup>–XIII<sup>e</sup> siècles », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 2009, pp. 1543-1570.

Ce manuscrit nous intéresse puisqu'on y voit apparaître une enluminure représentant Charles V devant sa roue à livres. Pour Jean de Salisbury, « un roi illettré est comme un âne couronné ». La figure de Charles V le Sage est illustrée comme un modèle de sagesse.

### 3.2. *Les Très Riches Heures du duc de Berry*

Il s'agit d'un livre d'heure qui a été commandé par Jean de Berry. Le duc de Berry appréciait les livres d'heures puisqu'il commanda *Les Très Belles Heures*, *Les Belles Heures*, *Les Grandes Heures*, et *Les Petites Heures*. Il s'agit de livres liturgiques destinés à la pratique des prières quotidiennes et faites plusieurs fois par jours, appelées des heures. Jean de Berry a commandé sa réalisation vers 1410 aux frères Limbourg qui étaient des enlumineurs néerlandais et à qui le duc avait déjà commandé la réalisation des Belles Heures, terminées vers 1409. Toutefois, ils laissent leur travail inachevé en 1416 suite à leur mort, survenu la même année que le duc de Berry. Le livre d'heure apparaît dans l'inventaire de 1416 de Jean de Berry sous les termes suivants : « Item, en une layette plusieurs cayers d'unes tres riches Heures que faisoient Pol et ses freres, tres richement historiez et enluminez ; prenez VC l. t. »<sup>34</sup>. Le peintre Jean Colombe termina en 1482 *Les Très Riches Heures* à la demande du duc de Savoie Charles I<sup>er</sup><sup>35</sup>. Entre 1416 et 1482, de nombreux artistes ont contribué à la conception de ce livre d'heure aussi bien au niveau de l'écriture, que de la décoration des marges et des enluminures. On compte 66 petites enluminures et 65 plus grandes, ce qui fait un total de 131 enluminures. Parmi ces enluminures, les plus connues sont celles du calendrier où chaque mois sont illustrés par une enluminure représentant des personnages en activité (paysans travaillant dans les champs, seigneurs...).



Illustration 2 : *Le château du Louvre dans Les Très Riches Heures du Duc de Berry*, Chantilly, Musée Condé, f.10, disponible sur : <http://www.christusrex.org/www2/berry/f10v.html>

<sup>34</sup> Notice n°1164 dans GIFFREY Jules, *Inventaires de Jean duc de Berry (1401-1416)*... op.cit.

<sup>35</sup> DE MELY M. F., « Les très riches heures du Duc Jean de Berry », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1911, pp. 182-190.

L'enluminure du mois d'octobre illustre un paysan semant les graines, il est accompagné d'un autre personnage sur un cheval de trait tirant une herse. En bois avec des dents en fer, la herse est utilisée afin de préparer le sol. Cette enluminure est intéressante puisque l'on peut voir ce qui semble être le château du Louvre au loin.

### 3.3. La traduction des livres d'Aristote

L'activité de traduction de Charles V a également été illustrée par une enluminure figurant dans la traduction en français de *Politiques*, *Éthiques*, *Économiques* d'Aristote faite par Nicolas Oresme. Il s'agit en réalité de trois livres bien distincts qui ont été attribués au philosophe grec. Aristote les a rédigés dans le cadre de l'enseignement qu'il dispensait aux jeunes grecs.

Les *Politiques* s'attardent sur le déroulement de la vie au sein de la cité, la *polis*. En effet, dans la Grèce antique le fonctionnement de la vie publique s'effectuait dans de grandes cités indépendantes les unes des autres. C'est à cette époque que se développe la notion de politique telle qu'on la connaît de nos jours.

L' *Éthique à Nicomaque* est également le fruit de la réflexion d'Aristote, lequel il s'attarde sur la question du bonheur qui est accessible grâce à l'éthique, la conception philosophique de la morale. Les *Économiques* s'intéressent à la notion d'économie telle qu'elle était vue à l'origine, c'est-à-dire la gestion d'un domaine privé.

Ces trois ouvrages d'Aristote bénéficient au Moyen Âge d'un sursaut de popularité du fait des multiples traductions latines qui en ont été faites. Au XIII<sup>e</sup> siècle, le théologien Thomas d'Aquin fit des commentaires des traductions des *Politiques* et de l'*Éthique à Nicomaque* qui contribuèrent à diffuser la pensée d'Aristote au Moyen Âge. L'ouvrage où apparaît l'enluminure représentant Charles V est sans doute une traduction compilant ces trois œuvres.

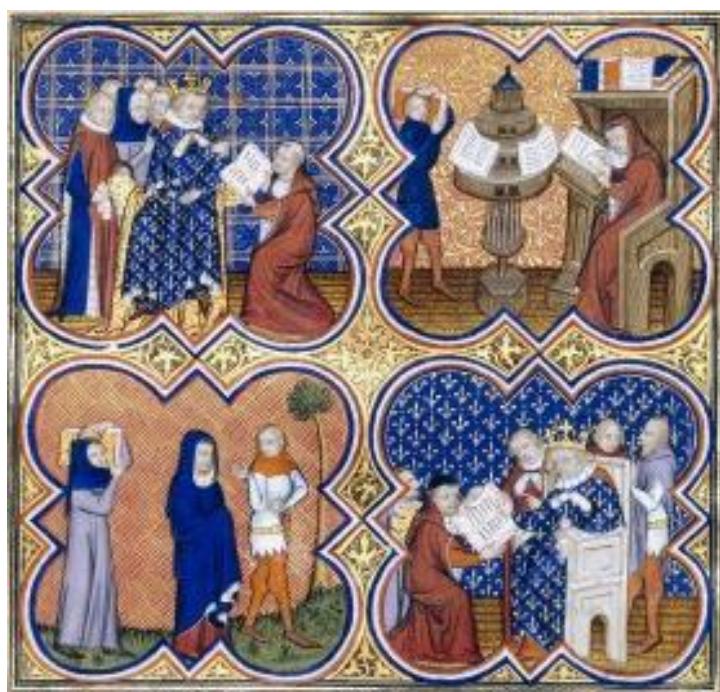


Illustration 3 : Charles V ordonnant la traduction d'Aristote dans la traduction de *Politiques*, *Économiques*, *Éthiques* d'Aristote, BNF, ms. fr. n°204, f.347

L'enluminure fait figurer les différentes étapes de la traduction demandée par Charles. La vignette située en haut à gauche représente Charles V demandant la traduction de l'ouvrage à Nicolas Oresme. En haut à droite,

Nicolas Oresme rédige la traduction sur sa roue à livres. Sur la troisième vignette, le traducteur apporte son travail au roi. La quatrième, située en bas à droite, fait figurer la présentation de la traduction à Charles V.

# Historiographie

L'historiographie est la manière dont l'histoire est produite par les historiens, elle forme l'histoire en tant que science. Pour François Hartog, il s'agit d'« un outil qui contribue à mettre au jour, classer, analyser les étapes et les modalités de l'écriture historique » qui renforce l'évidence de l'histoire<sup>36</sup>. L'écriture de l'histoire évolue en permanence puisqu'elle est façonnée par un contexte social et culturel. Les objets historiques suivent ces évolutions et les sujets étudiés par l'histoire se renouvellent en fonction des époques. L'histoire des bibliothèques médiévales s'est faite par étapes et c'est sur ces étapes que nous allons revenir. L'histoire des bibliothèques se rapproche de celle des livres, il est donc nécessaire d'étudier leur historiographie sans les séparer. Par ailleurs, les bibliothèques transmettent un savoir à travers leurs livres. Par conséquent question de l'étude des bibliothèques médiévales pose également la question de s'interroger sur l'historiographie de la culture au Moyen Âge.

## 1. Naissance de l'histoire du livre et des bibliothèques

### 1.1. Les premières études portant sur les bibliothèques

Les premières études apparaissent aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, elles sont menées par des bibliophiles qui cherchent à retracer l'histoire des livres qu'ils ont acquis. À part par des spécialistes du monde du livre, les bibliothèques ne constituaient pas un sujet de recherche étudié par les chercheurs des autres domaines scientifiques. Pour Élise Renault, même l'histoire littéraire que l'on pourrait penser la plus à même de s'intéresser aux bibliothèques n'y accordait pas d'importance, préférant étudier directement les textes<sup>37</sup>. L'histoire n'accorde donc pas de place aux livres. Parmi les ouvrages de ces bibliophiles, on peut citer pour le XVII<sup>e</sup> siècle Louis Jacob<sup>38</sup> et Pierre Le Gallois<sup>39</sup> qui cherchaient à présenter l'histoire des « plus belles bibliothèques ». Il faut attendre le XVIII<sup>e</sup> siècle pour que l'on s'intéresse de manière plus étendue aux bibliothèques. Charles François Petit Radel<sup>40</sup>, Jean-Louis-Armand Bailly<sup>41</sup> et Emile Lesne<sup>42</sup> effectuent leurs recherches sur les bibliothèques anciennes et

---

<sup>36</sup> HARTOG François, *Évidence de l'histoire*, Paris, Éd. de l'École des hautes études en sciences sociales, 2005.

<sup>37</sup> RENAULT Élise, *La littérature dans les bibliothèques privées d'ecclésiastique en France et en Provence sous la papauté d'Avignon (1305-1378)*, Mémoire de master, Université d'Angers, sous la direction de Jean-Michel Matz, 2008, p. 8.

<sup>38</sup> JACOB Louis, *Traicté des plus belles bibliothèques publiques et particulières qui ont été et qui sont à présent dans le monde*, Paris, 1644.

<sup>39</sup> LE GALLOIS Pierre, *Traité des plus belles bibliothèques de l'Europe. Des premiers livres qui ont été faits, de l'invention de l'imprimerie, des imprimeurs, de plusieurs livres qui ont été perdus et recouvrez par les soins des savants. Avec une méthode pour dresser une bibliothèque*, Paris, 1680.

<sup>40</sup> PETIT-RADEL Charles François, *Recherches sur les bibliothèques anciennes et modernes jusqu'à la fondation de la bibliothèque Mazarine*, Paris, 1819.

<sup>41</sup> BAILLY Jean-Louis-Armand, *Notices historiques sur les bibliothèques anciennes et modernes*, Paris, 1828.

<sup>42</sup> LESNE Émile, *Histoire de la propriété ecclésiastique en France. IV. Les livres, « scriptoria » et bibliothèques du commencement du VIII<sup>e</sup> à la fin du XI<sup>e</sup> siècle*, Lille, 1938.

modernes. Ces derniers sont présentés par André Vernet comme attachant peu d'importance au Moyen Âge<sup>43</sup>. L'un des premiers à étudier les bibliothèques médiévales de manière approfondie est le bibliothécaire du XIX<sup>e</sup> siècle Léopold Delisle<sup>44</sup>. Il s'est plus particulièrement intéressé aux bibliothèques princières.

## 1.2. L'histoire du livre : une discipline en construction

L'histoire du livre prend son essor à partir de la publication de *L'apparition du livre* en 1958<sup>45</sup>. Lucien Febvre et Henri-Jean Martin cherchent à présenter la naissance et la diffusion du livre sous des aspects économiques et sociaux mais aussi culturels. Le livre y est étudié en tant qu'objet nécessitant des techniques de fabrication spécifiques qui entre ensuite dans le circuit commercial. Le livre est présenté également comme un ferment culturel. La portée de l'ouvrage de Lucien Febvre et Henri-Jean Martin a dépassé les frontières françaises puisque de nombreuses traductions ont été faites dont celle anglaise en 1962 et la japonaise en 1985<sup>46</sup>. Grâce à cet ouvrage, l'histoire du livre s'est constituée en tant que domaine d'étude spécialisé. Elle bénéficie d'un enseignement en France à l'École Pratique des Hautes Études. Les recherches dans le domaine du livre mobilisait des approches diverses qu'elles soient économiques, techniques ou sociales et intellectuelles. L'hétérogénéité des approches entraîna, à partir des années 1960 et 1970, la curiosité de nombreux étudiants. De nombreux travaux traitant de l'histoire du livre apparaissent alors. Les historiens de la discipline avaient toujours l'ambition de réaliser « une histoire totale lue à travers le prisme du livre »<sup>47</sup>. C'est dans ce contexte que fut publié *l'Histoire de l'édition française* de Roger Chartier et d'Henri-Jean Martin<sup>48</sup> ainsi que *Le livre au Moyen Âge* de Jean Glénisson<sup>49</sup> où il fait une synthèse sur la fabrication, l'usage des livres ainsi que la transmission des textes. Plus récemment l'aspect matériel du livre médiéval a été étudié par Sophie Cassagnes-Brouquet dans *La passion du livre au Moyen Âge*<sup>50</sup>. Par ailleurs, elle s'attarde également sur l'aspect social du livre médiéval. Paul Géhin s'inscrit dans l'étude matérielle du livre avec la publication de *Lire le manuscrit médiéval*. Il y étudie de nombreux éléments du livre tels que le support, l'écriture, la décoration, ou la reliure. L'histoire du livre profite également de la publication de revues scientifiques telles que *Histoire et civilisation du livre*<sup>51</sup> qui a un retentissement à l'échelle internationale. Cette revue a été créée sous l'impulsion de Frédéric Barbier en 2005. Ancien élève d'Henri-Jean Martin, il contribue à soutenir la dynamique de l'histoire du livre. Toutes ces publications ont permis la constitution d'une nouvelle discipline, l'histoire du livre.

---

<sup>43</sup> VERNET André (dir.), *Histoire des bibliothèques françaises...*, op.cit.

<sup>44</sup> DELISLE Léopold, *Le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque impériale...*, op.cit.

<sup>45</sup> BARBIER Frédéric et FEBVRE Lucien, *L'apparition du livre*, Paris, Albin Michel, 1999.

<sup>46</sup> MELLOT Jean-Dominique, *Qu'est-ce qu'un livre? Qu'est-ce que l'histoire du livre? Points de départs et perspectives*, Suisse, 2006.

<sup>47</sup> *Ibid.*

<sup>48</sup> CHARTIER Roger, MARTIN Henri-Jean, *Histoire de l'édition française*, Paris, France, Fayard, Cercle de la Librairie, 1989.

<sup>49</sup> GLENISSON Jean, *Le Livre au Moyen Âge*, Paris, Presses du CNRS, 1988.

<sup>50</sup> CASSAGNES-BROUQUET Sophie, *La passion du livre au Moyen Âge*, Rennes, Ouest-France, 2003.

<sup>51</sup> BARBIER Frédéric (dir.), *Histoire et civilisation du livre*, Genève, Droz, vol 10, 2014.

### 1.3. L'évolution de l'histoire des bibliothèques

L'histoire des bibliothèques est une branche de l'histoire du livre. Si cette dernière a bénéficié de nombreuses publications à partir des années 1950, ce n'est pas le cas des bibliothèques. Les histoires du livre traitent des bibliothèques dans une sous partie mais il y a peu d'études se concentrant uniquement sur les bibliothèques. On peut s'en apercevoir dans la publication des cahiers de Fanjeaux *Livres et bibliothèques*<sup>52</sup> traitant de la répartition des livres et des bibliothèques dans la France méridionale. La moitié du travail de Jean-Louis Biget et Jean-Loup Lemaître se concentre sur les bibliothèques et l'autre partie sur les livres. Le nombre et la typologie variable des bibliothèques a conduit à la publication des *Bibliothèques de manuscrits médiévaux en France*<sup>53</sup> qui regroupe tous les inventaires à partir desquels il est possible de réaliser des histoires des bibliothèques. Les inventaires et catalogues ont une valeur en tant que source et sont d'ailleurs le sujet d'un ouvrage d'Albert Derolez<sup>54</sup>. En 1989, est publiée l'histoire des bibliothèques françaises sous la direction d'André Vernet en 4 tomes<sup>55</sup>. Son travail retrace l'histoire des bibliothèques du Moyen Âge à nos jours et permet d'apporter une synthèse importante sur le sujet. L'ouvrage d'André Vernet semble avoir relancé l'intérêt pour les bibliothèques sans qu'elles soient liées à l'étude du livre. En effet, après avoir publié une *Histoire du livre*<sup>56</sup>, Frédéric Barbier s'intéresse à l'histoire des bibliothèques en 2013<sup>57</sup>. Par ailleurs, dans le tome X d'*Histoire et civilisation du livre*, Frédéric s'intéresse plus particulièrement à l'histoire des bibliothèques. Il définit la bibliothèque comme étant un lieu comprenant une double articulation entre le stockage de documents et leur classement. Les bibliothèques font également l'objet de la publication d'articles dans des revues spécialisée. La Bibliothèque de l'École des Chartes est une de ces revues. Il s'agit, par ailleurs, de l'une des plus anciennes. En effet, sa première publication remonte à l'année 1840. Ses articles se concentrent sur les sources utiles à l'histoire ainsi que les sciences auxiliaires (paléographie, archéologie...), ce qui explique que les bibliothèques y sont en partie traitées. Grâce aux évolutions de l'histoire des bibliothèques et aux informations qui sont accessibles, les historiens sont en mesure de définir différents types de bibliothèques. Elles se distinguent en fonction du public à qui elle s'adresse mais aussi selon celui qui l'a constitué. Ainsi, on distingue les bibliothèques d'institutions (bibliothèques d'universités, bibliothèques royales...) des bibliothèques privées (bibliothèques professionnelles, de nobles...).

---

<sup>52</sup> BIGET Jean-Louis, LEMAITRE Jean-Loup, *Livres et bibliothèques : XIII<sup>e</sup> – XV<sup>e</sup> siècles*, Fanjeaux, Centre d'études historiques de Fanjeaux, 1996.

<sup>53</sup> GUILLAUMONT Josèphe, *Bibliothèques de manuscrits médiévaux en France*, Paris, Éditions du Centre national de la recherche scientifique, 1987.

<sup>54</sup> DEROLEZ Albert, *Les catalogues de bibliothèques...*, op.cit.

<sup>55</sup> VERNET André (dir.), *Histoire des bibliothèques françaises...*, op.cit.

<sup>56</sup> BARBIER Frédéric, *Histoire du livre*, Paris, A. Colin, 2009.

<sup>57</sup> BARBIER Frédéric, *Histoire des bibliothèques*, Paris, A. Colin, 2013.

## 2. L'étude des bibliothèques des Valois

### 2.1. Les bibliothèques princières des Valois

Les bibliothèques princières se sont développées à partir du XII<sup>e</sup> siècle. Elles ont été étudiées abondamment par les bibliophiles du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup> siècle. Cet enthousiasme peut s'expliquer par l'attrait provoqué par l'opulence et la richesse des manuscrits conservés. Les recherches sur ces bibliothèques ont donné lieu à la publication de monographies. Ces dernières sont en règle générale accompagnées d'une copie de l'inventaire de la bibliothèque. Avant Léopold Delisle, Jean-Baptiste-Joseph Barrois a présenté les bibliothèques des fils du roi Jean II le Bon dans sa *Bibliothèque protypographique*<sup>58</sup>. 40 ans après, était publié le *Cabinet des manuscrits de la bibliothèque impériale* en 3 tomes de Léopold Delisle. Sa synthèse conséquente constitue une base importante lorsque l'on souhaite rédiger une histoire des bibliothèques royales. Son premier tome porte sur une période large allant du règne de Charlemagne et se termine au règne de Louis XVI. À cette période, d'autres férus de beaux livres se sont attardés sur les collections des fils du roi Jean II. Alfred Hiver de Beauvoir<sup>59</sup> s'est intéressée à la bibliothèque de Jean de Berry de même que Jules Guiffrey. La bibliothèque de Charles V a fait l'objet d'écrits de la part de Jules Labarte<sup>60</sup> mais aussi par l'archiviste des Archives impériales (de nos jours les Archives Nationales) Louis Douët d'Arcq à travers son inventaire du mobilier de Charles V<sup>61</sup>. La bibliothèque de Philippe le Bon a bénéficié des recherches du spécialiste belge de la littérature, George Doutrepont<sup>62</sup>. La bibliothèque du petit-fils de Charles V, Charles d'Orléans a également eu le droit à sa monographie grâce à l'historien Pierre Champion<sup>63</sup>.

L'intérêt pour les « librairies » des Valois ne s'est pas démenti au cours des siècles puisque leurs collections sont toujours étudiées au XXI<sup>e</sup> siècle, notamment sous l'angle artistique. Dans cette optique, Françoise Robin qui est spécialiste de l'art médiéval a rédigé une monographie à propos de la vie artistique sous le règne de René d'Anjou. Dans la même optique, Patrick de Winter s'est concentré sur les manuscrits enluminés possédé par Philippe le Hardi.

### 2.2. L'étude du roi Charles V et de sa bibliothèque

Afin de traiter de l'historiographie de la bibliothèque de Charles V, il m'a semblé plus intéressant de mettre en avant deux livres spécifiques plutôt que de présenter une historiographie générale du sujet. Si les deux

---

<sup>58</sup> BARROIS Jean-Baptiste-Joseph, *Bibliothèque protypographique, ou Librairies des fils du roi Jean, Charles V, Jean de Berri, Philippe de Bourgogne et les siens*, Paris, Libraires Treuttel et Würtz, 1830.

<sup>59</sup> HIVER DE BEAUVOIR Alfred, *La Librairie de Jean duc de Berry au château de Mehun-sur-Yèvre en 1416*, Paris, 1860.

<sup>60</sup> LABARTE Jules, *Inventaire du mobilier de Charles V*, Paris, 1879.

<sup>61</sup> DOUËT D'ARCQ Louis, *Inventaire du mobilier de la bibliothèque de Charles V fait au Louvre en 1423 par ordre du régent, duc de Bedford*, Paris, 1867.

<sup>62</sup> DOUTREPONT George, *Inventaire de la librairie de Philippe le Bon (1420)*, Bruxelles, Librairie Kiessling et G, 1906.

<sup>63</sup> CHAMPION Pierre, *La Librairie de Charles d'Orléans*, Paris, 1910.

ouvrages ont été publiés avant les années 2000, ils présentent toutefois des aspects qui, selon moi, les rendent incontournables lorsque l'on veut étudier Charles V et sa bibliothèque.

### 2.2.1. « Charles V le Sage » dans le travail de Françoise Autrand<sup>64</sup>

Au cours du XX<sup>e</sup> siècle, des travaux ont déjà été réalisé à propos du roi. Roland Delachenal a rédigé une « Chronique des règnes de Jean II et de Charles V » mais comme son titre l'indique, il se concentre sur les aspects politiques du règne de ces deux rois<sup>65</sup>. La sagesse du roi, qui nous intéresse le plus, est au final un aspect peu évoqué par Roland Delachenal. Plus récemment, la médiéviste Françoise Autrand s'est consacrée à la rédaction d'une biographie du roi. Elle a été publiée aux éditions Fayard en 1994. Dans son introduction, l'auteur explique les raisons qui l'ont poussé à l'écriture d'une vie de Charles V. Selon elle, la figure du roi aurait tendance à s'effacer de nos jours dans les mémoires face à d'autres personnages ayant vécu pendant la guerre de Cent Ans. Aussi, alors que la folie de Charles VI et les exploits guerriers de Jeanne d'Arc et Du Guesclin leur permettent d'avoir une place dans la mémoire collective, ce n'est pas le cas de Charles V. Pourtant, l'École de la III<sup>e</sup> République l'avait élevé en tant que roi acteur de la reconquête française contre les Anglais, qui a également eu une action dans les domaines de l'instruction et de l'administration. Toutefois, pour Françoise Autrand « l'effort intellectuel du roi et de son entourage est trop souvent réduit à une entreprise de propagande (...) pour faire progresser le pouvoir royal». L'historienne a cherché à démontrer que c'est un roi qui a participé à l'émergence de l'État moderne, un processus qui a démarré au XIII<sup>e</sup> siècle et notamment avec les règnes de Philippe Auguste, Saint Louis et Philippe le Bel. Par sa sagesse, Charles V a notamment contribué à l'écriture de la science politique en français.

Puisqu'avant d'être roi il était homme, Françoise Autrand a consacré la première partie de son livre à la jeunesse de Charles V. Dans une seconde partie, elle retrace son règne en prenant l'angle de la sagesse. Une sous-partie se concentre spécifiquement sur la sagesse du roi<sup>66</sup>. Au Moyen Âge, la sagesse est associée à Dieu étant donné qu'elle était considérée comme un don divin ce qui explique la construction d'un mythe du roi sage. Le concept de roi sage renvoie à celle d'un roi savant. Cette idée a été théorisée dès le règne de Philippe le Bel (1285-1314) par Gilles de Rome. Pour ce dernier, les rois devaient atteindre la « perfection du savoir » et avoir des connaissances dans les sept arts libéraux, en théologie, métaphysique, et les sciences d'Aristote. L'historienne ajoute la mention du *Songe du vergier*, un ouvrage qui aurait été écrit entre 1376 et 1378, et qui aurait ajouté la possession d'une bibliothèque à la notion du roi savant de Gilles de Rome. Ainsi, grâce à sa librairie et à des centres d'intérêts intellectuels larges, Charles V faisait partie de ces rois sages, au même titre que le roi biblique Salomon. Quant à la bibliothèque du roi, Françoise Autrand insiste sur l'accroissement du nombre de livres qui y sont déposés. Par ailleurs, les livres y sont souvent en français. Ils sont le fruit du travail de traduction effectué par des intellectuels dont Charles V s'est entouré et que la médiéviste a appelé le « club du roi ». C'est grâce à leur travail touchant aux sciences politiques qu'est apparue la science politique en tant que discipline d'étude. Les traductions d'ouvrages de sciences politiques, telles que le *Songe du Vergier* ou les livres d'Aristote (*Éthiques*,

---

<sup>64</sup> AUTRAND Françoise, *Charles V le Sage...*, *op.cit.*

<sup>65</sup> DELACHENAL Roland, *Chronique des règnes de Jean II et de Charles V*, Paris, H. Laurens, 1910.

<sup>66</sup> AUTRAND Françoise, *Charles V le Sage...*, *op.cit.*, p. 713.

*Économiques, Politique*), sont influencées par le contexte politique de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. Le travail conséquent de Françoise Autrand retrace de nombreux aspects de la vie du roi, dont sa sagesse, et le replace dans le contexte politique difficile de la guerre de Cent Ans. Cependant, la bibliothèque du roi n'est présentée que dans ses grandes lignes. Afin d'approfondir plus en détail son étude, la présentation du catalogue de l'exposition qui a été faite dans les années 1960 sur la bibliothèque du roi me semble importante.

### 2.2.2. « La librairie de Charles V » à travers le catalogue de l'exposition de 1968<sup>67</sup>

Il s'agit du titre d'un livre rédigé suite à une exposition traitant de la bibliothèque du roi. Elle s'est tenue à la Bibliothèque Nationale de France aux mois d'octobre et novembre 1968 et expose un total de 208 objets. L'exposition a été réalisée avec le concours de la Direction Générale des Arts et des Lettres et le Service des Échanges Artistiques. L'ouvrage qui en découle fut rédigé par François Avril, bibliothécaire au Cabinet des Manuscrits et Jean Lafaurie conservateur au Cabinet des Médailles. La tenue d'une telle exposition a nécessité le prêt de documents de la part de bibliothèques publiques disséminées en Europe (Belgique, Espagne, Pays-Bas, Grande-Bretagne, Allemagne à l'époque République Fédérale d'Allemagne), de deux bibliothèques publiques située à New York (le Metropolitan Museum of Art et le Cloister Collection) et de collections privées du marquis de Bute en Grande-Bretagne et du comte français de Waziers. Ainsi l'exposition présente une collection riche et diversifiée des objets ayant appartenu au roi de France. On peut toutefois regretter de ne pas avoir plus de photographies des objets en question même si il en y a un nombre assez conséquent.

La préface est intéressante puisqu'en plus de présenter la bibliothèque, elle replace Charles V dans le contexte de la guerre de Cent Ans. Ainsi Étienne Dennero le présente comme un homme s'appuyant sur ses lectures afin de prendre des décisions réfléchies, aussi bien dans les domaines diplomatiques que militaires. Par exemple, pour la signature du traité de Brétigny il fit ajouter une clause qui permit neuf ans plus tard au roi de France de conserver sa suzeraineté sur des « terres soi-disant perdues ». L'autre aspect intéressant réside dans l'article rédigé par le chef du Cabinet des Manuscrits, Marcel Thomas, sur « L'enluminure parisienne à l'époque de Charles V »<sup>68</sup>. Son avantage est de donner un point de vue artistique sur les manuscrits de la bibliothèque royale et sur les évolutions des techniques d'enluminure au Moyen Âge. L'ouvrage de François Avril présente les objets exposés à travers un développement en deux parties. La première présente le roi au travers de l'iconographie (monnaie, dessins...) ou d'objets ayant circulé entre les mains du roi tels que des lettres du roi ou différents trésors. La seconde partie s'attarde plus particulièrement sur la bibliothèque du roi avec la présentation de la tour du Louvre via plusieurs photographies de fouilles archéologiques sur le site du château du Louvre ainsi que les rouleaux où étaient rédigés les inventaires de la bibliothèque. Sont ensuite mentionnés les livres qui ont été exposés. Les indications sont par ailleurs assez précises et permettent une étude plus approfondie de certains des manuscrits de la collection du roi. En conclusion, l'ouvrage de François Avril a permis de laisser une trace

---

<sup>67</sup> AVRIL François, LAFAURIE Jean, *La Librairie de Charles V: exposition Paris, Bibliothèque nationale, octobre-novembre 1968*, Paris, Bibliothèque Nationale, 1968.

<sup>68</sup> THOMAS Marcel, « L'enluminure parisienne à l'époque de Charles V », AVRIL François, LAFAURIE Jean, *La Librairie de Charles V: exposition Paris, Bibliothèque nationale, octobre-novembre 1968...*, op.cit.

écrite d'une exposition exceptionnelle qui a eu lieu il y a près de 40 ans. Par ailleurs, il est possible de dire que cette présentation donne un point de vue actualisé sur les recherches de Léopold Delisle.

### 3. La notion de culture du Moyen Âge

Les bibliothèques sont indissociables de la culture qu'elles véhiculent, c'est pourquoi il convient de s'attarder sur l'historiographie de la culture au Moyen Âge.

#### 3.1. La naissance de l'histoire culturelle

L'histoire culturelle est née dans le contexte d'une mutation de l'histoire traditionnelle. L'école historiographique des *Annales* dirigeait alors les recherches historiques depuis sa création en 1929. Marc Bloch et Lucien Febvre, qui en étaient les fondateurs, cherchaient à faire une histoire synthétisant plusieurs disciplines telles que l'économie, la sociologie, la géographie et la politique. La méthodologie des *Annales* s'est imposée après la Seconde Guerre Mondiale et se construit autour de la pensée de Fernand Braudel. Ce dernier voulait faire une histoire de l'homme et du milieu qui l'entoure en « englobant tous les aspects de la société »<sup>69</sup>. Par la suite, la troisième génération des *Annales* s'organise autour de deux textes fondateurs que sont *Faire l'histoire* de Jacques Le Goff et de Pierre Nora ainsi que la *Nouvelle histoire* dirigée par Jacques Le Goff, Jacques Revel et Roger Chartier. Ces ouvrages sont à l'origine de renouvellements historiographiques et d'un élargissement des champs d'étude. Dans ce contexte, se développe l'histoire des mentalités dont l'objet est d'étudier les représentations collectives. Ces théoriciens se tournent vers des disciplines extérieures telles que la sociologie et la psychologie. Pour la période médiévale, on peut citer Georges Duby mais on y retrouve également des historiens modernistes comme Robert Mandrou et des chercheurs en histoire contemporaine comme Gerbod. Georges Duby et Robert Mandrou rédigent conjointement une *Histoire de la civilisation française*<sup>70</sup>. Ces derniers étudient par exemple les rapports à la lecture ou l'accès au savoir. L'histoire des mentalités est remise en cause dans les années 70, notamment à propos de l'idée d'inconscient collectif et de massification. En effet, elle laisse de côté la notion d'individualité.

Cette remise en cause aboutit à la constitution de l'histoire culturelle qui s'intéresse donc aux « faits individuels »<sup>71</sup>. L'histoire culturelle est difficile à définir puisqu'elle s'intéresse à de multiples objets de recherche (croyance, représentations du monde...). Jean-François Sirinelli la définit de manière large comme étant « celle qui s'assigne l'étude des formes de représentations du monde au sein d'un groupe humain dont la nature peut varier '(nationale ou régionale, sociale ou politique) (...). Un monde figuré ou sublimé (par les arts plastiques et la littérature) mais aussi un monde codifié (les valeurs, la place du travail et du loisir, la relation à autrui),

---

<sup>69</sup> RENAULT Élise, La littérature dans les bibliothèques privées d'ecclésiastique en France et en Provence sous la papauté d'Avignon (1305-1378)..., *op.cit.*, p. 4.

<sup>70</sup> DUBY Georges, MANDROU Robert, *Histoire de la civilisation française*, Pocket, Paris, 1998.

<sup>71</sup> RENAULT Élise, La littérature dans les bibliothèques privées d'ecclésiastique en France et en Provence sous la papauté d'Avignon (1305-1378)..., *op.cit.* p. 4.

contourné (divertissement) (...) »<sup>72</sup>. Pascal Ory la définit plus simplement comme « une histoire sociale des représentations du monde »<sup>73</sup>. Les objets d'études de l'histoire culturelle sont vastes et peuvent par ailleurs être appliqués à toutes les périodes de l'histoire.

### 3.2. La question de l'histoire au Moyen Âge

La question de l'histoire au Moyen Âge est une question qui est peu traitée par les historiens français actuels. Suite à mes recherches, j'ai rencontré plus d'ouvrages se questionnant au sujet de l'écriture actuelle de l'histoire médiévale que de l'écriture médiévale de l'histoire. Cette dernière étant une discipline littéraire, son historiographie est à rapprocher de celle de l'histoire littéraire. En effet, à l'image de la *Littérature française du Moyen Âge* de Michel Zink<sup>74</sup>, la question de l'histoire médiévale est traitée dans des sous-parties. C'est pourquoi, il paraît plus judicieux de se pencher sur Bernard Guenée. Ce dernier est un historien qui s'est interrogé sur l'historiographie du Moyen Âge à partir des années 1970 comme le témoigne son article dans *Annales, Économies, Sociétés, Civilisations*<sup>75</sup> où il s'essaye à définir les genres historiques du Moyen Âge. Il en va de même dans l'ouvrage *Le Métier d'historien au Moyen Âge*<sup>76</sup>, rédigé par plusieurs historiens, sous la direction de Bernard Guenée. Ce travail réparti en onze chapitres présente certains des aspects de l'écriture historique au Moyen Âge en utilisant des sciences auxiliaires de l'histoire comme la codicologie. Pour François Fossier, il s'agit plutôt « d'une réflexion historique sur un certain nombre de thèmes éclairant le métier d'historien »<sup>77</sup>.

Ces différentes recherches ont conduit Bernard Guenée à publier *Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval* en 1980<sup>78</sup>. Il s'agit du premier ouvrage de synthèse sur le sujet et dans lequel l'auteur se pose à contre-courant de deux positions habituelles des médiévistes présentées par Alain Guerreau<sup>79</sup>. La première voit les historiens du Moyen Âge comme des gens crédules et malhonnêtes qui componaient des récits épiques avec une part importante de plagiat. Tandis que la seconde position insiste sur le sérieux des historiens médiévaux. Ces deux positions sont tellement contradictoires qu'elles semblent caricaturales. Bernard Guenée part donc sur de nouvelles bases. Il commence en introduction par définir l'historiographie comme étant similaire à une « littérature historique »<sup>80</sup>. Pour lui, les premières avancées sur le sujet des historiens du Moyen Âge se

---

<sup>72</sup> RIOUX Jean-Pierre, SIRINELLI Jean-François (dir.), *Pour une histoire culturelle*, Éditions du Seuil, Paris, 1997.

<sup>73</sup> ORY Pascal, « Qu'est-ce que l'histoire culturelle ? » dans MICHAUD Yves, *L'Histoire, la sociologie, l'anthropologie*, Paris, 2002.

<sup>74</sup> ZINK Michel, *Littérature française du Moyen Âge*, Paris, Presses universitaires de France, 2004.

<sup>75</sup> GUENÉE Bernard, « Histoires, annales, chroniques. Essai sur les genres historiques au Moyen Âge », *Annales, Économies, Sociétés, Civilisations*, 1973, pp. 997-1016.

<sup>76</sup> GUENÉE Bernard, *Le Métier d'historien au Moyen Âge*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1977.

<sup>77</sup> FOSSIER François, « À propos d'historiographie médiévale », *Journal des savants*, 1978, pp. 257-264

<sup>78</sup> GUENÉE Bernard, *Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval*, Paris, Aubier-Montaigne, 1980.

<sup>79</sup> GUERREAU Alain « Bernard Guenée. Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval », Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, 1981, pp. 282-283.

<sup>80</sup> FOSSIER François, « Bernard Guenée, Histoire et culture historique de l'Occident médiéval », *Journal des savants*, 1981, pp. 91-93.

sont faites grâce aux méthodes de l'école des *Annales*. Son objectif est de convaincre que le Moyen Âge a eu une conception propre de l'histoire avec ses historiens et ses lecteurs. Pour conduire ses réflexions il se pose plusieurs questions notamment à propos de la place qu'avait l'histoire. Comment travaillait l'historien et quel était son lectorat ? Quelle image donnait l'histoire du passé ? Toutes ces questions permettent à Bernard Guenée de situer et de définir l'histoire mais aussi de comprendre le poids qu'elle a eu et le travail des historiens à travers les huit parties de son ouvrage. Le travail de Bernard Guenée apporte de nouvelles connaissances sur l'histoire du Moyen Âge et montre l'impact qu'elle a pu avoir dans la société médiévale. Selon Alain Guerreau, il s'agit d'une lecture indispensable qui apporte des éléments pour une « réflexion critique des historiens sur leur propre histoire »<sup>81</sup>.

---

<sup>81</sup> GUERREAU Alain « Bernard Guenée. Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1981, pp. 282-283.

# Bibliographie

J'ai choisi de présenter dans un premier temps, les instruments de travail puisqu'il s'agit d'ouvrages généraux. Les ouvrages plus spécialisés sont classés dans la bibliographie par thèmes. La seconde partie expose les ouvrages traitant du livre et des bibliothèques. Tandis que la troisième est centrée sur les livres traitant de sujets culturels et intellectuels concernant la période médiévale mais aussi concernant une période plus récente pour y inclure l'historiographie. La répartition par thèmes m'a semblé être le plus lisible pour la présentation de la bibliographie.

## 1. Instruments de travail

Il est nécessaire de commencer à travailler à partir d'instruments de travail sur le Moyen Âge. Ils permettent de définir les termes du sujet. En effet, la signification d'un mot peut être différente de celle connue de nos jours. Par exemple au Moyen Âge, le mot *coulture* désigne uniquement la terre cultivée et les sens actuels n'existent pas. Par ailleurs, j'ai utilisé le *Dictionnaire des biographies* de Jean-Maurice Biziére afin de présenter Charles V et ses frères dans l'introduction. Les dictionnaires de mots plus contemporains sont également utiles pour s'assurer de ne pas faire de contresens sur certains termes actuels ou pour utiliser des définitions.

BIZIERE Jean-Maurice, *Dictionnaire des biographies, tome 2. Le Moyen Âge*, Paris, Armand Colin, 1993.

FAVIER Jean, *Dictionnaire de la France médiévale*, Paris, Fayard, 1993.

FOUCHE Pascal (dir.), *Dictionnaire encyclopédique du livre*, 2 vol., Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 2011.

GAUVARD Claude, LIBERA Alain de et ZINK Michel, *Dictionnaire du Moyen Âge*, Paris, Presses universitaires de France, 2004.

GAUVARD Claude, SIRINELLI Jean-François, *Dictionnaire de l'historien*, Paris, Presses universitaires de France, 2015.

LAURIUX Bruno, BALARD Michel, *Dictionnaire de la France médiévale*, Paris, Hachette, 2003.

LE GOFF Jacques, SCHMITT Jean-Claude, *Dictionnaire raisonné de l'Occident médiéval*, Paris, Fayard, 1999.

EMOND V, GROULT Pierre, MURAILLE Guy, *Dictionnaire de la langue du Moyen Âge*, Toronto, Guérin, 2003.

## 2. Histoire du livre et des bibliothèques

### 2.1. Livres et bibliothèques

Les ouvrages traitant des livres et des bibliothèques sont essentiels lorsque l'on veut traiter des livres de la bibliothèque. Ils permettent d'apporter des notions sur les livres en général notamment sur la période médiévale. Les livres que j'ai le plus utilisé pour traiter ont été mis en valeur par des astérisques. Parmi eux figure l'*Histoire des bibliothèques françaises* puisqu'il constitue un travail de synthèse de ce qui a été publié auparavant au sujet des bibliothèques. L'*histoire des bibliothèques* de Frédéric Barbier aurait pu se trouver dans les ouvrages valorisés mais il était bien moins conséquent que l'ouvrage d'André Vernet.

BARBIER Frédéric (dir.), *Histoire et civilisation du livre : revue internationale*, volume 10, Genève, Droz, 2014 [2005].

BARBIER Frédéric et FEBVRE Lucien, *L'apparition du livre*, Paris, Albin Michel, 1999.

BARBIER Frédéric, *Histoire des bibliothèques : d'Alexandrie aux bibliothèques virtuelles*, Paris, Armand Colin, 2013.

BARBIER Frédéric, *Histoire du livre*, Paris, Armand Colin, 2009.

BARBIER Frédéric, *Histoire et civilisation du livre*, Genève, Droz, vol 10, 2014.

BIGET Jean-Louis, LEMAITRE Jean-Loup, *Livres et bibliothèques : XIII<sup>e</sup> – XV<sup>e</sup> siècles*, Fanjeaux, Centre d'études historiques de Fanjeaux, 1996.

CASSAGNES-BROUQUET Sophie, *La passion du livre au Moyen Âge*, Rennes, Ouest-France, 2003.

CASSAGNES-BROUQUET Sophie, *Le livre au Moyen Âge*, Rennes, Ouest-France, 2009.

CERQUIGLINI-TOULET Jacqueline, *La couleur de la mélancolie*, Paris, Hatier, 1993.

CHARTIER Roger, MARTIN Henri-Jean, *Histoire de l'édition française*, Paris, France, Fayard : Cercle de la Librairie, 1989.

DELISLE Léopold. « Documents sur les livres et les bibliothèques au Moyen Âge », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1850, tome 11, p. 216-231.

DEROLEZ Albert, *Les catalogues de bibliothèques*, Turnhout, Brepols, 1979.

FIGUIER Richard, *La bibliothèque*, Paris, Autrement, 1991.

GEHIN Paul, *Lire le manuscrit médiéval*, Paris, Armand Colin, 2005.

GENEVOIS Anne-Marie, GENEST Jean-François, CHALANDON Anne, BEAUD Marie-Josèphe, GUILLAUMONT, *Bibliothèques de manuscrits médiévaux en France*, Paris, Éditions du Centre national de la recherche scientifique, 1987.

GLENISSON Jean, *Le Livre au Moyen Âge*, Paris, Presses du CNRS, 1988.

VERNET André (dir.), *Histoire des bibliothèques françaises*, Paris, Editions Cercle de la Librairie, 1989.

WEIJERS Olga, *Vocabulaire du livre et de l'écriture au Moyen Âge*, Turnhout, Brepols, 1989.

## 2.2. Bibliothèque de Charles V et bibliothèques principales

Les recherches sur la bibliothèque de Charles V et de ses frères ont été étudiées au XIX<sup>e</sup> siècle et ont donné lieu à la réécriture de leur inventaire, ce qui a facilité les recherches et la relecture. L'étude des bibliothèques de Charles V et Jean de Berry ont fait l'objet de monographies importantes de la part de Léopold Delisle mais aussi de Jules Guiffrey. On peut citer aussi celle de Joseph Barrois qui se concentre sur les *Librairies des fils du roi Jean*. J'ai utilisé l'étude de George Doutrepont sur l'inventaire de Philippe le Bon de 1420 pour la bibliothèque de Philippe le Hardi. Il m'a donc fallu faire attention à ne pas utiliser la notice de livres arrivé après 1405, date à laquelle s'est éteint Philippe le Hardi. Un autre ouvrage qui m'a paru intéressant à propos de la bibliothèque de Philippe le Hardi, plus récent, est celui de Patrick M. De Winter. Ce dernier s'attarde sur l'aspect artistique de ses livres. Plus récemment également, la bibliothèque du roi a bénéficié du livre écrit par François Avril suite à l'exposition à la Bibliothèque Nationale. Quant à l'ouvrage de Françoise Autrand, il présente rapidement la bibliothèque mais la partie évoquant la sagesse du roi est utile.

AUTRAND Françoise, *Charles V le Sage*, Paris, Fayard, 1994.

AVRIL François, LAFAURIE Jean, *La Librairie de Charles V: exposition Paris, Bibliothèque nationale, octobre-novembre 1968*, Paris, Bibliothèque Nationale, 1968.

BALAYE Simone, « La bibliothèque nationale des origines à 1800 », *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 4, 1988 [consulté le 15 mars 2016]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1988-04-0329-002>>

BARROIS Jean Baptiste Joseph, *Bibliothèque prototypographique, ou Librairies des fils du roi Jean, Charles V, Jean de Berri, Philippe de Bourgogne et les siens*, Paris, Libraires Treuttel et Würtz, 1830.

BEAUNE Colette, AVRIL François, *Les manuscrits des rois de France au Moyen Âge*, Paris, Bibliothèque de l'image, 1997.

BLASSELLE Bruno LE ROY LADURIE Emmanuel, *La Bibliothèque nationale*, Paris, Presses universitaires de France, 1993.

BOUDET Jean-Patrice, « Le modèle du roi sage aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles : Salomon, Alphonse X et Charles V », *Revue historique*, 1 janvier 2009, n° 647, no 3, p. 545- 566.

BOUREAU Alain, « Françoise Autrand, Charles V le Sage », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 1995, vol. 50, no 3, p. 612- 614.

CASTAN Auguste, « Les Chroniques de Burgos traduites pour le roi de France Charles V, en partie retrouvées à la bibliothèque de Besançon. », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1883, vol. 44, no 1, p. 265 283.

CHAMPION Pierre, *La Librairie de Charles d'Orléans*, Paris, 1910

CHATENET Monique, WHITELEY Mary, « Le Louvre de Charles V : dispositions et fonctions d'une résidence royale », *Revue de l'art*, 1992, N°97, p. 60-71.

DE VAVIRE Jean-Bernard, « Monuments et objets d'art commandés par Gilles Malet, garde de la librairie de Charles V », *Journal des savants*, 1978, vol. 4, no 1, p. 217 239.

DELACHENAL Roland, *Chronique des règnes de Jean II et de Charles V*, Paris, H. Laurens, 1910.

DELISLE Léopold, *Le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque impériale*, vol. 1, Paris, G. Olms, 1868.

DELISLE Léopold, *Recherches sur la librairie de Charles V*, vol. 1, Paris, H. Champion, 1907.

DOUËT D'ARCQ Louis, *Inventaire du mobilier de la bibliothèque de Charles V fait au Louvre en 1423 par ordre du régent, duc de Bedford*, Paris, 1867

DOUTREPONT George, *Inventaire de la librairie de Philippe le Bon (1420)*, Bruxelles, Librairie Kiessling et G, 1906.

FLEURY Michel et KRUTA Venceslas, *Le Château du Louvre*, Lille, Atlas, 1989.

GUIFFREY Jules, *Inventaires de Jean duc de Berry (1401-1416)*, Paris, Ernest Leroux, 1894.

HIVER DE BEAUVOIR Alfred, *La Librairie de Jean duc de Berry au château de Mehun-sur-Yèvre en 1416*, Paris, 1860

LABARTE Jules, *Inventaire du mobilier de Charles V*, Paris, 1879

PROST Henry, « Inventaire de la « librairie » de Philippe le Bon (1420) », publié par Georges DOUTREPONT, dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*. 1907, tome 68, p. 348-349.

SOLENTÉ Suzanne, « Fragments d'un nouveau manuscrit de la bibliothèque de Charles V », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1927, vol. 88, no 1, p. 43 49.

WINTER Patrick M. De, *La Bibliothèque de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne : 1364-1404 : étude sur les manuscrits à peintures d'une collection princière à l'époque du style gothique international*, Paris, Éditions du Centre national de la recherche scientifique, 1985.

### 3. Histoire culturelle et intellectuelle

Il m'a semblé pertinent de réaliser la troisième partie et dernière partie de ma bibliographie à propos de l'histoire culturelle et intellectuelle, qui constitue l'autre aspect de mon étude. Cette partie m'a permis d'intégrer mes recherches d'historiographie contemporaines à celles concernant la période médiévale dans une dimension thématique.

#### 3.1. Historiographie

Les ouvrages présentés dans cette sous-partie de ma bibliographie m'ont surtout été utiles pour la présentation de l'historiographie relative à mon sujet. *L'Introduction à l'historiographie* de Marie-Paule Caire-Jabinet étant large, j'ai pu en tirer des réflexions générales sur l'évolution de la pratique historique au XXI<sup>e</sup> siècle. Je me suis également appuyé sur mes cours d'historiographie de ma troisième année de licence. J'ai pu travailler plus précisément sur l'histoire culturelle grâce au travail de Jean-Pierre Rioux et Jean-François Sirinelli. Pour ce qui est de l'histoire du livre, j'ai utilisé les réflexions de Jean-Dominique Mellot ainsi que la préface de *L'apparition du livre* qui a été rédigé par Frédéric Barbier.

BARBIER Frédéric, «Écrire l'apparition du livre » dans FEBVRE Lucien, MARTIN Henri-Jean, *L'apparition du livre*, Paris, 1999, p535-588

CAIRE-JABINET Marie-Paule, *Introduction à l'historiographie*, Paris, Armand Colin, 2013.

DELACROIX Christian, *Les courants historiques en France*, Paris, Armand Colin, 2005.

HARTOG François, *Évidence de l'histoire*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 2005.  
MELLOT Jean-Dominique, *Qu'est-ce qu'un livre? Qu'est-ce que l'histoire du livre? Points de départs et perspectives*, Suisse, 2006, 18 p.

RIOUX Jean-Pierre et SIRINELLI Jean-François, *Pour une histoire culturelle*, Paris, Éditions du Seuil, 1997.

#### 3.2. La culture au Moyen Âge

La plupart des ouvrages évoqués ci-dessous m'ont servi à présenter l'historiographie de la culture médiévale. Les ouvrages de Franck Collard et Serge Lusignan me seront utiles sans doute utile pour mon étude de cas, notamment concernant l'activité de traduction de livres en français. J'ai également utilisé le mémoire d'Elise Renault afin de ne pas passer à côté de travaux d'histoire culturelle de référence.

BEAUNE Colette, *Éducation et cultures du début du XII<sup>e</sup> siècle au XV<sup>e</sup> siècle*, Paris, Sedes 1999.

BEYER DE RYKE Benoît, « Histoire culturelle et histoire médiévale en France. Quelques publications récentes sur le thème « Éducation et cultures dans l'Occident chrétien, du début du XII<sup>e</sup> au milieu du XV<sup>e</sup> siècle »», *Revue belge de philologie et d'histoire*, tome 80, fasc. 2, 2002.

BOUDET Jean Patrice, *Éducation et cultures dans l'Occident chrétien*, dans *Historiens et Géographes*, 363, 1998

BOUDET Jean-Patrice, SOT Michel, *Histoire culturelle de la France, Tome 1, Le Moyen Âge*, Paris, 1997.

COLLARD Franck, *Pouvoirs et culture politique dans la France médiévale (V<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Hachette, 1999.

GOUREVITCH Aaron Iakovlevitch, *Les Catégories de la culture médiévale*, Paris, Gallimard, 1983.

HEULLANT-DONAT Isabelle, *Education et cultures : Occident chrétien, XII<sup>e</sup>-mi XV<sup>e</sup> siècle*, Paris, Atlande 1999.

JEHEL Georges, RACINET Philippe, *Education et cultures dans l'Occident chrétien*, début du XII<sup>e</sup> siècle – milieu du XV<sup>e</sup> siècle, Nantes, Editions du temps, 1998.

LONGERE Jean (dir.), HASENOHR Geneviève, *Culture et travail intellectuel dans l'Occident médiéval*, Paris, Editions du CNRS, 1981.

LUSIGNAN Serge, *La langue des rois au Moyen Âge. Le français en France et en Angleterre*, Paris, Presses Universitaires de France, 2004.

PAUL Jacques, *Histoire intellectuelle de l'Occident médiéval*, Paris, Armand Colin, 1998.

RENAULT Élise, La littérature dans les bibliothèques privées d'ecclésiastique en France et en Provence sous la papauté d'Avignon (1305-1378), Mémoire de master, Université d'Angers, sous la direction de Jean-Michel Matz, 2008.

### 3.3. La littérature et l'histoire au Moyen Âge

L'histoire étant une science de l'écrit, il m'a semblé difficile d'isoler les ouvrages traitant de la littérature. D'autant plus que la question de l'histoire médiévale est souvent traitée dans les sous-parties de ces ouvrages. L'étude de Michel Zink m'a permis d'utiliser des connaissances générales à propos de l'évolution de la littérature au Moyen Âge. Pour ce qui est de l'histoire au Moyen Âge, j'ai surtout utilisé les recherches de Bernard Guenée qui est l'historien le plus prolifique (si ce n'est l'un des seuls) à ce sujet. Au sujet des thématiques de l'histoire médiévale, je me suis servi d'ouvrages se concentrant sur un thème précis comme celui s'intéressant au style historique dans les récits de la quatrième croisade.

ANHEIM Étienne (dir.), CHASTANG Pierre (dir.), MORA-LEBRUN Francine (dir.), ROCHEBOUET Anne (dir.), *L'écriture de l'histoire au Moyen Âge*, Paris, Classiques Garnier, 2015.

BAUMGARTNER Emmanuèle et HARF-LANCNER Laurence, *Entre fiction et histoire, Troie et Rome au Moyen Âge*, Paris, Presses de la Sorbonne nouvelle, 1997.

BERTHELOT Anne, *Histoire de la littérature française du Moyen Âge*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2006.

BEAUNE Colette, « L'utilisation politique du mythe des origines troyennes en France à la fin du Moyen Âge », *Publications de l'École française de Rome*, 1985, pp. 331-355.

BOUTET Dominique, *Formes littéraires et conscience historique aux origines de la littérature française*, Paris, Presses universitaires de France, 1999.

BOUTET Dominique, *La chanson de geste*, Paris, Presses universitaires de France, 1993.

BRUN Laurent, MENEGALDO Silvère, BENGTSSON Anders, BOUTET Dominique, *Le Moyen Âge par le Moyen Âge, même*, Paris, H. Champion, 2012.

CONTAMINE Philippe, « Croisade, réformation religieuse, politique et morale de la chrétienté au XIV<sup>e</sup> siècle : Philippe de Mézières (vers 1325-1405) », *Mélanges de l'École française de Rome - Italie et Méditerranée modernes et contemporaines*, 2012. Disponible sur : <https://mefrim.revues.org/138>

DE MEDEIROS Marie-Thérèse, BAUMGARTNER Emmanuèle, *Romanciers et chroniqueurs du Moyen Âge*, Paris, Librairie générale française, 1987.

DE SAINTE-MAURE Benoît, BAUMGARTNER Emmanuèle, VIELLIARD Françoise, *Le Roman de Troie*, Paris, Librairie générale française, 1998.

- DUPRONT Alphonse, *Le Mythe de Croisade*, Paris, Gallimard, 1997.
- FOSSIER François, « À propos d'histoire médiévale », *Journal des savants*, 1978, p. 257-264
- FOSSIER François, « Bernard Guenée, Histoire et culture historique de l'Occident médiéval », *Journal des savants*, 1981, p. 91-93.
- GUENÉE Bernard, « Histoires, annales, chroniques. Essai sur les genres historiques au Moyen Âge », *Annales, Économies, Sociétés, Civilisations*, 1973, p. 997-1016.
- GUENÉE Bernard, *Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval*, Paris, Aubier-Montaigne, 1980.
- GUENÉE Bernard, *Le Métier d'historien au Moyen Âge*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1977.
- GUERREAU Alain « Bernard Guenée. Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1981, p. 282-283.
- HARF-LANCNER Laurence, « Alexandre le Grand dans les romans français du Moyen Âge. Un héros de la démesure », *Mélanges de l'Ecole française de Rome. Moyen Âge*, tome 112, n°1. 2000. p. 51-63.
- JACQUIN Gérard, DUFOURNET Jean, *Le style historique dans les récits français et latins de la quatrième croisade*, Paris-Genève, Champion-Slatkine, 1986.
- WINKLER Alexandre, *Le tropisme de Jérusalem dans la prose et la poésie, XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle*, Paris, H. Champion, 2006.
- ZINK Michel, *Littérature française du Moyen Âge*, Paris, Presses universitaires de France, 2004.

# Étude de cas : La place des livres d'histoire dans la bibliothèque royale de Charles V

Les précédents points ont permis la présentation des inventaires de la bibliothèque de Charles V ainsi que la mise en valeur du travail de réflexion des chercheurs qui m'a été utile pour la rédaction de mon étude. Nous pouvons dorénavant entrer dans le vif du sujet, à savoir la place de l'histoire dans les fonds de la bibliothèque royale de Charles V.

Bernard Guenée donne la définition de l'histoire au Moyen Âge. Pour lui, elle reprend les mots de l'Antiquité. Trois points essentiels ressortent de son développement. Premièrement, l'histoire est le récit des choses qui sont passés. Deuxièmement, si le récit historique donne à comprendre les évènements passés, ce récit doit être vérifique. Enfin, l'histoire doit être simple dans le sens où elle doit être comprise dans son sens littéral, au « premier degré »<sup>82</sup>. L'histoire donne donc le récit littéral de ce qui s'est réellement passé. Cette définition donne un certain poids à l'histoire, poids qui s'exerce sur la société médiévale. La place réservée à l'histoire dans la bibliothèque de Charles V, nous permettra de tirer des conclusions sur la conception de l'histoire à la fin du Moyen Âge. Le roi avait-il un goût particulier pour l'histoire que n'avaient pas ses frères ou alors est-il courant de trouver des livres d'histoire dans les bibliothèques princières ? En quoi l'histoire était-elle en lien avec l'exercice du pouvoir royal ? Et de quelle manière l'histoire est-elle utilisée par les pouvoirs politiques ?

Afin de mener à bien ces réflexions, une première partie sera consacrée à la méthode de travail qui m'a permis de traiter au mieux des livres d'histoire de Charles V. La seconde partie s'attardera plus spécifiquement sur les livres tout en les comparant à ceux de ses frères. Le contenu des livres d'histoire sera étudié ainsi que leur aspect matériel et décoratif (écriture, reliure...).

## 1. Quels livres d'histoire ?

J'ai mené mes réflexions grâce à des études du XIX<sup>e</sup> siècle Léopold Delisle pour les livres de la bibliothèque du Louvre, au travail de Jules Guiffrey pour les livres de Jean de Berry et des recherches effectuées par George Doutrepont. À partir de cet inventaire, j'ai réalisé trois tableaux<sup>83</sup> donnant les caractéristiques des livres d'histoire mentionnés dans les inventaires de chacun des fils du roi Jean II le Bon. Pour délimiter quels étaient les livres d'histoire des trois frères Valois, je suis parti du principe que l'histoire est « le récit des choses qui se sont passées » selon la définition donné par Isidore de Séville<sup>84</sup>. Ainsi, j'ai pris en compte les récits de l'Antiquité, les récits de croisade et les chroniques de rois et de papes. Comme le récit historique revêt un caractère de vérité, j'ai aussi pris en compte des livres traitant d'évènements plus spécifiques mais avérés comme

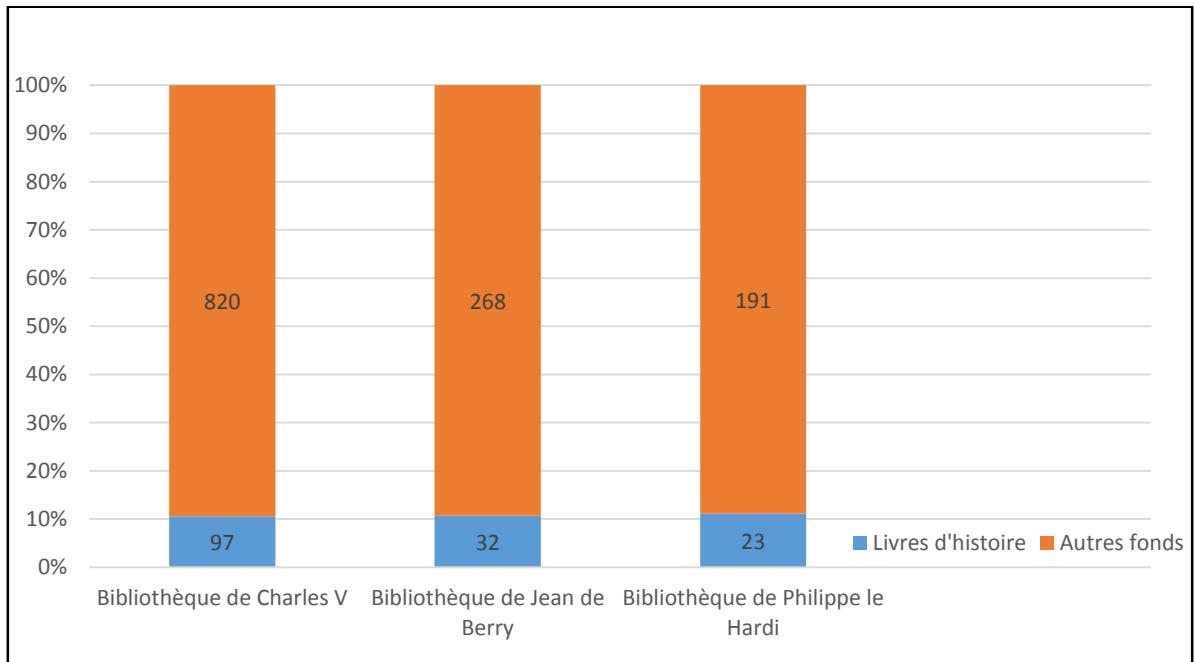
---

<sup>82</sup> GUENÉE Bernard, *Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval...*, op.cit., p. 18-19.

<sup>83</sup> Les tableaux ont été situés en annexe pour plus de lisibilité.

<sup>84</sup> Propos tirés du mémoire d'Élise Renault, *Littérature dans les bibliothèques privées...*, op.cit., p. 43 à partir de la définition de l'histoire donnée par Isabelle Heullant-Donat dans VAUCHEZ André, *Dictionnaire encyclopédique du Moyen Âge*, Paris, Editions du Cerf, 1997, p.734

la « Vraye Histoire de Guyon » de Philippe le Hardi ou les « Procès (de) messire Robert d'Artois » appartenant au roi. La bibliothèque de Charles contenait un nombre total de 97 livres d'histoire, la bibliothèque de Jean de Berry en comprenait 32 et celle de Philippe le Hardi 23 manuscrits. C'est donc Charles V qui disposait du plus grand nombre de livres d'histoire. Le nombre conséquent de ses livres d'histoire est proportionnel au nombre total de livre réunit dans la bibliothèque du roi. En effet, si le roi avait une bibliothèque réunissant 917, le fonds de Jean de Berry s'élevait à 300 livres et la bibliothèque de Philippe le Hardi en comptait 215. La position de roi de Charles V devait lui assurer une meilleure capacité financière dont il pouvait bénéficier pour accroître ses collections.



Graphique 1 : Part des livres d'histoire dans les bibliothèques de Charles V, Jean de Berry et Philippe le Hardi

Ce graphique nous montre la part des livres d'histoire dans les bibliothèques des frères Valois par rapport aux autres fonds de livres. Les autres fonds représentent les livres qui ne font pas partie des livres d'histoire. On y trouve des livres liturgiques et de théologie mais aussi des textes juridiques, philosophiques, médicaux et scientifiques (astrologie et astronomie). Les livres historiques représentent environ 10% des fonds dans les trois bibliothèques. La place de l'histoire dans les bibliothèques des frères Valois est donc la même. Cependant, on peut se demander si le contenu des livres d'histoire est le même pour Charles V, Jean de Berry et Philippe le Hardi.

## 2. Les contenus historiques et leur utilisation politique

« Dans un monde qui n'admettait pas la nouveauté, le passé était toujours appelé à justifier le présent »<sup>85</sup>. C'est ainsi que l'un des aspects du poids de l'histoire sur la société médiévale est évoqué par Bernard Guenée. Si l'histoire est surtout étudiée par les clercs au début du Moyen Âge, elle se diffuse à partir du XII<sup>e</sup> siècle, en français, à un public de laïcs cultivés<sup>86</sup>. Pour les hommes du Moyen Âge, l'histoire permettait d'expliquer le monde

<sup>85</sup> GUENÉE Bernard, *Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval...*, op.cit., p. 346.

<sup>86</sup> CAIRE-JABINET Marie-Paule, *Introduction à l'historiographie*, Paris, Armand Colin, 2013, p. 35.

qui les entoure. La période médiévale est, en effet, héritière du passé. Les pouvoirs politiques cherchent à se placer dans la continuité des grandes forces politiques de l'histoire. Le passé, qu'il soit proche ou lointain, est alors utilisé afin de justifier certaines de leurs actions.

## 2.1. La réutilisation de l'histoire antique

### 2.1.1. Les historiens de l'Antiquité : base de la culture historique des laïcs...

	Nombres d'œuvre de Tite-Live	Nombre d'œuvres de Valère Maxime	Nombre d'œuvres de Suétone	Total de livres d'historiens de l'Antiquité	Total de livres d'histoire
<b>Livres de Charles V</b>	7	1	0	<b>8</b>	<b>97</b>
<b>Livres de Jean de Berry</b>	4	3	1	<b>8</b>	<b>32</b>
<b>Livres de Philippe le Hardi</b>	3	1	0	<b>4</b>	<b>23</b>

Tableau 1 : Les ouvrages des historiens de l'Antiquité dans les bibliothèques de Charles V, Jean de Berry et Philippe le Hardi

Ces laïcs cultivés ont reçu une éducation dont la base de la culture est en latin<sup>87</sup>. C'est ainsi qu'ils découvrent des historiens de l'Antiquité tels que Suétone, César ou Salluste. Une fois adulte, les jeunes laïcs conservent un intérêt pour les récits historiques découverts grâce à leur éducation. Les textes de Tite-Live, Suétone et Valère Maxime sont présents dans les bibliothèques des frères Valois. La bibliothèque royale comprend 7 œuvres de Tite-Live mais seulement 1 livre de Valère-Maxime. Jean de Berry avait déposé dans sa bibliothèque 4 livres de Tite-Live, 3 ouvrages de Valère Maxime et 1 de Suétone. Quant à Philippe de Bourgogne, ce sont 3 Tite-Live et 1 Valère Maxime qui se trouvent dans sa collection d'histoire. La place des historiens de l'Antiquité est finalement assez peu présente dans les bibliothèques des frères Valois, exception faite des 7 exemplaires de l'œuvre de Tite-Live détenu par le roi. Tite-Live est d'ailleurs l'historien antique le plus présent par rapport à ses confrères dans les bibliothèques des frères Valois. Mais comment expliquer ce constat ? Il s'agit peut-être de l'historien qui eut la plus grande renommée à la fin du Moyen Âge. Ses *Décades* ayant été rédigées en plusieurs volumes, les princes ont peut-être tenté d'en réunir le plus possible. Quoi qu'il en soit l'inventaire de Charles V fait état de la présence du « Premier livre de la première décade de Titus Livius » et de la « Seconde décade de Titus Livius »<sup>88</sup>. Tite-Live est un historien du premier siècle avant J.-C. qui a écrit une *Histoire de Rome depuis sa fondation* en 142 livres. Son œuvre est divisée en décades, c'est-à-dire en groupe de dix livres. C'est pourquoi elle prenait parfois le nom de *Décades*. Les autres ouvrages mentionnés dans les inventaires sont ceux de Valère Maxime et Suétone. Le premier est un historien du I<sup>er</sup> après J.-C., qui a rédigé les *Faits et dits mémorables* à la demande de l'empereur Tibère (14-37) et s'attarde notamment sur les guerres civiles qui a opposé César et Pompée. Charles V en a demandé une traduction à Simon de Hesdin. On peut supposer que Jean de Berry a récupéré une des traductions de Charles V. En effet, ce « livre de Valerius Maximus » a été enluminé sur les

<sup>87</sup> Ibid.

<sup>88</sup> Notice n°242 et n°243 dans DELISLE Léopold, *Recherches sur la librairie de Charles V... op.cit.*

premières pages<sup>89</sup>. L'enluminure représente un roi (Charles V ?) et un frère de l'ordre de Saint Jean (Simon de Hesdin était religieux de cet ordre) qui lui présente un livre. Or, à l'image de la traduction des livres d'Aristote présentée plus haut, les livres traduits étaient parfois enluminés par une scène représentant la remise du livre à son commanditaire. Quant à Suétone, il s'agit d'un historien qui a vécu à la fin du I<sup>er</sup> siècle et au début du II<sup>e</sup> siècle. Son travail d'écriture a été conséquent mais on peut supposer que l'œuvre qui se trouve dans les bibliothèques des frères Valois est la *Vie des douze Césars*, ouvrage retracant la biographie de douze empereurs romains. Si son œuvre n'est pas présente dans la bibliothèque du roi et celle des ducs de Bourgogne, elle l'est au travers d'une compilation de plusieurs historiens de l'Antiquité. En effet, l'écriture de compilations était chose courante au Moyen Âge. Ces compilations permettaient de mettre les laïcs en lien avec d'autres histoires de l'Antiquité.

### 2.1.2. La réutilisation politique des histoires de l'Antiquité

	Livres traitant de l'histoire de Troie	Livres traitant de l'histoire de Rome	Livres traitant d'Alexandre le Grand	Total de livres d'histoire antique	Total de livres d'histoire
<b>Livres de Charles V</b>	11	19	5	<b>35</b>	<b>97</b>
<b>Livres de Jean de Berry</b>	1	9	0	<b>10</b>	<b>32</b>
<b>Livres de Philippe le Hardi</b>	1	4	0	<b>5</b>	<b>23</b>

Tableau 2 : Les livres d'histoire de l'Antiquité dans les bibliothèques de Charles V, Jean de Berry et Philippe le Hardi

Le texte de Suétone a été compilé avec ceux de César, Lucain et Salluste par un clerc anonyme au XIII<sup>e</sup> siècle<sup>90</sup>. Cette compilation intitulée des *Faits des Romains* a été réalisée pour l'un des fils de Robert d'Anjou, Charles duc de Calabre, entre 1324 et 1328. Selon Gallica<sup>91</sup>, c'est ce manuscrit qui est présent dans la bibliothèque de Charles V. Le texte se concentre sur la vie de César et contribue à la glorifier. Les hommes du Moyen Âge voient une certaine admiration à la grandeur de Rome qui a réussi à dominer la péninsule méditerranéenne. Dans la bibliothèque du roi, les livres traitant de l'histoire de Rome sont en nombre important par rapport au total de textes d'histoire de l'Antiquité (54%). On y trouve les ouvrages des historiens romains de l'Antiquité et les livres portant sur Rome mais sans indication des auteurs. Les rois et les princes voient dans les empereurs romains des modèles à suivre. L'empire Romain fait figure d'exemple par sa longévité et l'importance du territoire conquis. Nombreux sont les monarques se déclarant les successeurs des empereurs romains. Le titre d'empereur est notamment repris par Charlemagne et par Otton I<sup>er</sup>, à l'origine de la constitution du Saint-Empire Romain Germanique.

A l'instar de Rome, la ville de Troie a fait couler beaucoup d'encre. L'histoire de la chute de Troie s'est d'abord détachée de l'*Iliade* d'Homère avec les textes latins de Dictys de Crète et Darès le Phrygien considérés

<sup>89</sup> Notice n°915 dans GUILFREY Jules, *Inventaires de Jean duc de Berry (1401-1416)*, Paris, Ernest Leroux, 1894.

<sup>90</sup> CAIRE-JABINET Marie-Paule, *Introduction à l'historiographie...*, op.cit., p. 35.

<sup>91</sup> « Faits des Romains. Gallica ». Disponible sur : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8447879g/f13.image>

comme témoins oculaires de l'évènement<sup>92</sup>. C'est vers 1165 que Benoit de Sainte-Maure rédigea en vers et en français son *Roman de Troie*. Son texte a ensuite été mis en prose entre le XIII<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> siècle. Sur les 11 livres de Charles V traitant de l'histoire de Troie, 4 sont écrit en rime. Puisque ces 4 livres sont versifiés, il s'agit sans doute des textes de Benoit de Sainte-Maure. Parmi les histoires de Troie en prose, l'*Histoire ancienne jusqu'à César* se distingue des autres étant donné que c'est une compilation qui ajoute le récit de Troie à un plus grand ensemble. C'est probablement cette œuvre qui est mentionnée dans l'inventaire de Charles V sous les termes de « Des Faiz de Troye, des Roumains, de Thèbes, de Alixandre le Grant »<sup>93</sup>. L'histoire de la ville de Thèbes est vue comme l'épisode précédent l'histoire de Troie. La ville est prise d'assaut par une armée de la cité d'Argos et l'un des fils des protagonistes, Diomède, est un héros grec du *Roman de Troie*. Cela explique pourquoi une même compilation de récits antiques puisse traiter de la cité de Thèbes et de celle de Troie. Quant aux deux frères du roi, ils n'ont qu'un livre s'intéressant à la cité de Troie. Jean de Berry semble peu s'intéresser à Troie. Son « Istoire de Troyes » se constitue en « plusieurs quaiers de parchemin »<sup>94</sup> et n'est pas relié. Le désintérêt de Jean de Berry et l'intérêt accordé par Charles V peut s'expliquer par le fait que « l'histoire troyenne occupe une place centrale dans des entreprises de légitimation dynastique comme affirmation de la continuité des pouvoirs politiques »<sup>95</sup>. Colette Beaune nous indique qu'il était utile en politique extérieure. Il expliquait les revendications territoriales en Orient et en Italie<sup>96</sup>. Dans le cadre de la guerre de Cent Ans, le siège de Troie est comparé à la situation de Paris. Les deux villes sont attaquées et souffrent de conflits internes. Les voies de la salvation sont indiquées par Troie qui vit encore à travers les sujets du royaume de France. Comme la ville antique, la France ne peut s'en sortir qu'avec la « vaillance, l'union et le patriotisme »<sup>97</sup>. En outre, le mythe des origines troyennes était utilisé dans le but de faire montre d'une certaine unité nationale, chacun partageant des origines glorieuses communes. En effet, dès le VII<sup>e</sup> siècle, les survivants du siège de Troie sont façonnés en tant qu'ancêtre de nombreux peuples occidentaux. La légende romaine avait déjà procédé de la même façon, le héros Enée ayant fondé Rome depuis sa fuite de Troie. Si les Troyens ont fui l'Orient pour se réfugier en Occident, l'inverse se produit concernant la figure d'Alexandre le Grand.

Alexandre le Grand n'a pas fui l'Orient mais au contraire il l'a conquis. La vie d'Alexandre est connue au Moyen Âge grâce aux récits historiographiques grecs et latins mais aussi via *La Vie et les hauts faits d'Alexandre*

---

<sup>92</sup> ROCHEBOUET Anne, « Épitaphes et espace funéraire dans les récits de la chute de Troie », ANHEIM Étienne (dir.), CHASTANG Pierre (dir.), MORA-LEBRUN Francine (dir.), ROCHEBOUET Anne (dir.), *L'écriture de l'histoire au Moyen Âge*, Paris, Classiques Garnier, 2015, p. 118.

<sup>93</sup> Notice n°1211 dans DELISLE Léopold, *Recherches sur la librairie de Charles V... op.cit.*

<sup>94</sup> Notice n°903 dans GUILFREY Jules, *Inventaires de Jean duc de Berry (1401-1416)*, Paris, Ernest Leroux, 1894.

<sup>95</sup> ROCHEBOUET Anne, « Épitaphes et espace funéraire dans les récits de la chute de Troie »..., *op.cit.*, p. 116

<sup>96</sup> BEAUNE Colette, « L'utilisation politique du mythe des origines troyennes en France à la fin du Moyen Âge », *Publications de l'École française de Rome*, 1985, pp. 331-355.

<sup>97</sup> *Ibid.*, p. 338.

de Macédoine par le Pseudo-Callisthène au III<sup>e</sup> siècle<sup>98</sup>. Son est appelé Pseudo-Callisthène car on ne sait pas s'il s'agit véritablement de Callisthène, qui était un contemporain d'Alexandre. Les romans du XII<sup>e</sup> siècle reprennent ensuite ce récit. Selon Laurence Harf-Lancner, les textes profanes de la fin du Moyen Âge font d'Alexandre « un héros qui incarne les valeurs monarchiques, chevaleresques et courtoises »<sup>99</sup>. L'auteur ajoute qu'Alexandre suscitait de l'admiration mais a échoué en cédant à la démesure. Cette idée de démesure reprend la notion de *l'hybris* où l'homme cède à l'orgueil. *Le Roman d'Alexandre* a d'abord été écrit en rime puis suivant les évolutions de la littérature, il a été mis en prose. Parmi les trois frères Valois, Charles V est le seul qui accorde de l'importance au conquérant macédonien. Cinq livres traitant d'Alexandre sont présents dans la bibliothèque royale mais n'est nullement présent dans les bibliothèques de Jean de Berry et Philippe le Hardi. On peut supposer que ces derniers n'étaient pas intéressés par le personnage d'Alexandre. La présence d'histoire du conquérant macédonien dans la bibliothèque du Louvre peut s'expliquer du fait de l'ouverture au public. Charles V voulait sans doute présenter un savoir encyclopédique. L'épopée d'Alexandre fait figure d'exemple pour les souverains, il a, en effet, réussi à conquérir un vaste territoire allant de la Macédoine à l'Inde, en passant par la Perse et une partie de l'Egypte. Cette idée de conquête orientale est reprise par les croisés du Moyen Âge.

L'histoire de l'Antiquité est donc utilisée par les princes du Moyen Âge pour s'appuyer sur des modèles. La période antique semble, en effet, prestigieuse et, notamment, l'héritage laissé par les Grecs et les Romains. Le pouvoir politique s'en sert dans des entreprises de légitimation. Au XII<sup>e</sup> siècle, Bernard de Chartres écrivait que les hommes du Moyen Âge étaient des nains juchés sur les épaules de géants, les géants faisant référence aux personnages illustres de l'Antiquité<sup>100</sup>.

### 2.1.3. La constitution d'un mythe des croisades à travers les récits de croisade

	Les récits de croisade	Total de livres d'histoire
<b>Livres de Charles V</b>	22	<b>97</b>
<b>Livres de Jean de Berry</b>	2	<b>32</b>
<b>Livres de Philippe le Hardi</b>	5	<b>23</b>

Tableau 3 : Les récits de croisade dans les bibliothèques de Charles V, Jean de Berry et Philippe le Hardi

Le récit de la conquête d'Alexandre en Orient fait écho à un autre type de récit historique « populaire » qui reprend ce thème oriental : les récits de croisades. L'Orient intrigue et apporte un peu d'exotisme dans les récits historiques ajouté à une forme de récit épique<sup>101</sup>. Les croisés y partent en « mission sacrée » au nom de

<sup>98</sup> FABRY-TEHRANCHI Irène, « Troie et Alexandre : la matière antique dans la littérature médiévale », *Conter de Troie et d'Alexandre*, études réunies par Laurence Harf-Lancner, Laurence Mathey-Maille et Michelle Szkilnik, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2006.

<sup>99</sup> HARF-LANCNER Laurence, « Alexandre le Grand dans les romans français du Moyen Âge. Un héros de la démesure », *Mélanges de l'École française de Rome. Moyen Âge*, tome 112, n°1. 2000, p.1.

<sup>100</sup> BAUMGARTNER Emmanuèle et HARF-LANCNER Laurence, *Entre fiction et histoire, Troie et Rome au Moyen Âge*, Paris, Presses de la Sorbonne nouvelle, 1997, p.

<sup>101</sup> CAIRE-JABINET Marie-Paule, *Introduction à l'historiographie...*, op.cit., p. 37.

l'Église. Les récits se retrouvent alors à la croisée des genres historiques, hagiographiques et épiques<sup>102</sup>. Les croisades sont ainsi idéalisées et glorifiées pour inciter à partir libérer la Terre Sainte. On remarquera d'ailleurs que le terme de « croisade » semble inexistant au Moyen Âge. Pour désigner les croisades, les inventaires utilisent les termes de « passaige d'oultremer » « conquête de la Terre Saincte ». Les croisades sont parfois désignées par les noms de villes telles que « Constantinople », « Antioche » et « Jherusalem » ou alors par les noms de ceux y ayant participé comme « Godefroy de Bouillon » et « Salehadin ». Parmi ces récits, on trouve souvent celui de la prise d'Antioche par Godefroy de Bouillon lors de la première croisade (1096-1099). Il s'agit en fait de la mise en prose de la *Chanson d'Antioche*, une chanson de geste qui date du XII<sup>e</sup> siècle<sup>103</sup>. Quant aux ouvrages traitant de Jérusalem, ils se réfèrent probablement à l'*Histoire du royaume latin de Jérusalem* écrit par Guillaume de Tyr et « traduite en français vers 1220 »<sup>104</sup>. On trouve également dans la bibliothèque un livre en latin intitulé « *Lamentatio super Jherusalem de negligentia Christianorum* »<sup>105</sup>. Ce livre a été écrit par Philippe de Mézières vers 1366. Pour Philippe Contamine, la ville de Jérusalem occupe une place centrale dans son esprit<sup>106</sup>. Philippe de Mézières profita de sa présence en Orient pour effectuer un pèlerinage à Jérusalem après la bataille de Smyrne en 1346. Quant aux ouvrages traitant de Constantinople, il s'agit peut-être du récit *La conquête de Constantinople* du croisé Robert de Clari qui a participé à la prise de la ville. C'est le premier récit de croisade écrit directement en français. Les dernières croisades ont eu lieu au XIII<sup>e</sup> siècle et ont perdues de leurs objectifs spirituels. Les quatre États latins fondés suite à la première croisade en 1099, sont perdus à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Le titre de roi de Jérusalem conserve toutefois une certaine forme de prestige puisqu'il est toujours utilisé au XIV<sup>e</sup> siècle. C'est le cas du frère cadet de Charles V, Louis d'Anjou qui est roi de Jérusalem. Bien que passées de plusieurs décennies, les croisades restent présentes dans les mémoires. Les récits de croisade permettent d'en entretenir le souvenir. Leur popularité à partir du XIV<sup>e</sup> siècle s'explique par le statut mythique des croisades. Alphonse Dupront s'est attardé sur cette idée dans son travail en quatre tomes intitulé *Le Mythe de Croisade*<sup>107</sup>. Les récits de croisade semblent très appréciés par Charles V puisqu'il a rassemblé pas moins de 22 livres traitant de ce sujet. Philippe le Hardi en a quant à lui 5. C'est Jean de Berry qui est visiblement le moins attiré par les croisades, il ne dispose que de 2 récits de ce type. L'intérêt pour les croisades de Charles V semble assez singulier pour que l'on s'attarde dessus. Sans en avoir de certitude, il est possible que le roi désirer faire une croisade en direction de la Terre Sainte afin de refonder les États latins. Son envie n'aurait pu être satisfaite à cause du conflit avec les Anglais. Ne pouvant faire de croisade, il s'y serait intéressé grâce à la lecture de récits de croisade. A moins que ce type de récits soit rassemblé dans le but d'apporter une connaissance d'un territoire éloigné, aux usagers de sa

---

<sup>102</sup> JANET Magali « L'écriture de la première croisade dans les récits », ANHEIM Étienne (dir.), CHASTANG Pierre (dir.) MORA-LEBRUN Francine (dir.), ROCHEBOUET Anne (dir.), *L'écriture de l'histoire au Moyen Âge...*, op.cit., p. 322.

<sup>103</sup> *Ibid.*, p. 315.

<sup>104</sup> CAIRE-JABINET Marie-Paule, *Introduction à l'historiographie...*, op.cit., p. 36.

<sup>105</sup> Notice n°1041 dans DELISLE Léopold, *Recherches sur la librairie de Charles V...* op.cit.

<sup>106</sup> CONTAMINE Philippe, « Croisade, réformation religieuse, politique et morale de la chrétienté au XIV<sup>e</sup> siècle : Philippe de Mézières (vers 1325-1405) », *Mélanges de l'École française de Rome - Italie et Méditerranée modernes et contemporaines*, 2012. Disponible sur : <https://mefrim.revues.org/138>, §8.

<sup>107</sup> DUPRONT Alphonse, *Le Mythe de Croisade*, Paris, Gallimard, 1997.

bibliothèque, et pouvoir, ainsi, laisser de côté les conflits qui secouent le royaume de France. Mais, l'histoire antique et les récits de croisades s'intéressent à des sujets éloignés de la France, temporellement et géographiquement. Les livres traitant d'évènements plus contemporains tels que la guerre de Cent Ans sont eux aussi présents dans les bibliothèques des frères Valois. C'est le genre des chroniques qui semble se prêter le mieux à ce type de rédaction.

## 2.2. D'une histoire nationale à une histoire des rois

Comme nous l'avons vu plus haut, les chroniques sont un recueil de faits présentés selon un ordre chronologique. La chronique présente d'abord une histoire universelle, c'est-à-dire depuis la création. C'est dans cette optique que Vincent de Beauvais rédige le *Miroir historial* où il traite « des faits et des gestes historiques selon leur chronologie »<sup>108</sup>. Le *Miroir historial* fait partie d'un plus grand ensemble où le dominicain cherche à présenter un savoir encyclopédique (nature, droit, médecine...). C'est toutefois la partie historique qui eut le plus de succès comme l'atteste les bibliothèques des Valois. En effet, Charles V, Jean de Berry et Philippe le Hardi en ont tous au moins un exemplaire. Le roi dispose de 5 volumes du *Miroir historial*, le duc de Berry en a 3. Le duc de Bourgogne n'en a par contre qu'un seul exemplaire. L'écriture des chroniques est renouvelée en la personne de Jean Froissart, un chroniqueur de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle qui a composé ses *Chroniques* en 4 livres. Il y narre une partie des évènements de la guerre de Cent Ans en cherchant des témoins de la guerre. Sa méthode entre en contradiction avec les habitudes historiques qui consistait à rédiger des compilations et s'intéresse à la « création d'un récit ample et dramatique »<sup>109</sup>. L'œuvre de Froissart est clairement identifiée dans l'inventaire Philippe le Hardi soit en la désignant par le titre « *Chroniques* » ou par l'auteur « *Froissart* ». Par contre, la tâche est plus ardue lorsqu'il s'agit de la bibliothèque du roi et de Jean de Berry. Puisque Froissart s'intéresse à l'Angleterre, les manuscrits royaux traitant de l'Angleterre et de la guerre avec la France (N°1003) sont peut-être des textes de Jean Froissart. Toutefois, les *Chroniques* sont mentionnées dans l'inventaire du duc de Berry en tant que « *Croniques de France*, depuis le temps du roy Charles le Quart, des guerres de France, d'Angleterre et autres royaumes »<sup>110</sup>. Jean Froissart est identifié comme étant l'auteur. Il semble alors que le titre choisi par le rédacteur est *Croniques de France* mais cette dénomination prête à confusion étant donné qu'un autre manuscrit pourrait se cacher sous ce titre. En effet, Charles V avait commandé l'écriture des *Grandes Chroniques de France*. Ce manuscrit se trouve alors nécessairement dans la bibliothèque du roi, mais Gilles Malet n'évoque que des *Chroniques de France* et jamais de *Grandes Chroniques de France*.

Si on considère que les « *Croniques de France* » se réfèrent au manuscrit commandé par Charles V alors on en dénombre sept exemplaires. Saint-Louis avait commandé la rédaction aux moines de Saint-Denis des *Grandes Chroniques de France*. Elle avait été enrichie au fil du temps par les moines de Saint-Denis. Le manuscrit

---

<sup>108</sup> « BNF – Tous les savoirs du monde : Le *Miroir Historial* de Vincent de Beauvais ». Disponible sur : <http://classes.bnf.fr/dossitsm/gc85-48.htm>

<sup>109</sup> VEJRYCHOVA Vera « La réécriture de l'histoire chez Jean Froissart » ANHEIM Étienne (dir.), CHASTANG Pierre (dir.) MORA-LEBRUN Francine (dir.), ROCHEBOUET Anne (dir.), *L'écriture de l'histoire au Moyen Âge...*, op.cit., p. 103.

<sup>110</sup> Notice n°967 dans GUILFREY Jules, *Inventaires de Jean duc de Berry (1401-1416)*, Paris, Ernest Leroux, 1894.

de Saint-Louis est repris en 1380, la rédaction est alors confiée au chancelier de Charles V, Pierre d'Orgemont. Le manuscrit retrace l'histoire des rois de France depuis leurs origines et cherche à démontrer la continuité de la royauté française. Cet objectif de montrer les origines de la royauté sur un temps long semblent également traitées dans les volumes des *Chroniques Martiennes* « faisant mencion du temps que il a que les papes, les empereurs et les roys de France commencèrent à regner chascun en siege »<sup>111</sup>. La position des rois de France est ainsi comparée de manière équivalente à celle des papes et des empereurs, sans doute du Saint-Empire Germanique. En revanche, cette phrase semble mettre de côté les rois anglais. Ceci s'explique dans le contexte de la guerre des Français contre les Anglais. En effet, la dynastie des Valois, qui a commencé à régner à partir de 1328 avec Philippe VI de Valois, est encore fragile et doit imposer sa légitimité. La guerre de Cent Ans fait l'objet de l'écriture de manuscrits. Certains d'entre eux sont présents dans la bibliothèque du roi. Deux livres se concentrent sur les guerres « D'Escoce et d'Angleterre »<sup>112</sup>. Cependant, il pourrait s'agir d'événements plus anciens et qui ne se sont pas déroulés lors de la guerre de Cent Ans. Il ne fait toutefois aucun doute qu'un des livre du roi fait référence à la guerre entre Français et Anglais, il est en effet nommé « La Guerre du roy de France et du roy d'Angleterre et les Faiz du roy de Navarre et de ceulz de Paris quant ils furent contre le Roy »<sup>113</sup>. Puisque Froissart a écrit sur le sujet, il pourrait s'agir de ses *Chroniques* mais il n'y a aucune certitude à ce sujet. La guerre avec les Anglais est également traitée dans ces deux livres traitant du procès de Robert III d'Artois. Ce procès eut des conséquences sur le déclenchement de la guerre. Jean Favier détaille l'évènement dans son ouvrage *La guerre de Cent Ans*<sup>114</sup>. Le point de départ de cette affaire se trouve dans la mort de Robert II d'Artois, le grand-père de Robert III d'Artois, en 1302. Le comté d'Artois revient alors à sa fille, Mahaut. Robert d'Artois (mais qui n'est pas comte d'Artois) se considérait comme héritier légitime du comté. Il chercha alors à le récupérer en faisant un procès à sa tante Mahaut. Néanmoins, il s'avéra que les documents que Robert d'Artois utilisa pour justifier sa demande, étaient des faux. En conséquence de quoi, il fut exilé du royaume de France. Il trouva alors refuge auprès du roi d'Angleterre, Edouard III, puis l'aurait poussé à faire la guerre à la France. Ces livres contribuent à faire penser que la guerre de Cent Ans est le fait de l'Angleterre. Le roi de France n'en semble, ainsi, pas responsable. Ces livres montrent que Charles V cherche à justifier les actions de ses prédécesseurs, ce qui lui permet s'imposer en tant que roi. La justification des précédents rois de France est une fois de plus mise en avant par ces deux manuscrits traitant de la révolte en Flandres. Le soulèvement a été écrasé par Philippe VI lors de la bataille de Cassel en 1328<sup>115</sup>.

---

<sup>111</sup> Notice n°885 dans DELISLE Léopold, *Recherches sur la librairie de Charles V...* op.cit.

<sup>112</sup> Notices n°1017 et n°1018 dans DELISLE Léopold, *Recherches sur la librairie de Charles V...* op.cit.

<sup>113</sup> Notice n°1003 dans DELISLE Léopold, *Recherches sur la librairie de Charles V...* op.cit.

<sup>114</sup> FAVIER Jean, *La guerre de Cent Ans*, Paris, Fayard, 1980, pp. 43-46.

<sup>115</sup> Notices n°1001 et 1002 dans DELISLE Léopold, *Recherches sur la librairie de Charles V...* op.cit.

### 3. Les bases d'une nouvelle littérature historique

Les livres d'histoire des Valois reprennent des éléments qui caractérisent une nouvelle littérature qui se démarque de la tradition littéraire. Cette nouvelle littérature s'écrit en français et en prose. C'est ainsi, que, pendant la période médiévale, se met en place les bases de la littérature française.

#### 3.1. Du latin vers le français

	Latin	Français	Non indiqué	Autres	Total de livres d'histoire
<b>Livres de Charles V</b>	10	64	21	1 livre en gascon 1 livre en français et en latin	<b>97</b>
<b>Livres de Jean de Berry</b>	8	22	2		<b>32</b>
<b>Livres de Philippe le Hardi</b>	1	21	1		<b>23</b>

Tableau 4 : Langue des livres d'histoire de Charles V, Jean de Berry et Philippe le Hardi

Les livres d'histoire des frères Valois sont principalement écrits en français. Charles V ne dispose que de 10 livres écrits en latin alors que 64 livres rédigés en français sont présents, soit 66% des collections royales. Une observation similaire peut se faire pour les bibliothèques de ses deux frères. 91% des livres de Philippe le Hardi sont en français. Tandis que dans la bibliothèque de Jean de Berry, le français représente 68% des fonds. La collection royale a toutefois une spécificité, celle de détenir « Le commencement des Gestes de France » en gascon<sup>116</sup>. Le gascon appartient à la famille des langues d'oc qui sont parlées au sud du royaume de France. La littérature française s'est mise en place en lien avec la genèse et le développement de la langue française à partir du IX<sup>e</sup> siècle. Auparavant, le latin conservait son monopole à l'écrit, le latin étant la langue savante. L'administration des rois de France utilisa tantôt le français, apprécié pour sa facilité, et le latin pour ses qualités rhétoriques<sup>117</sup>. Le règne de Charles V contribue à valoriser le français, notamment par les nombreuses traductions de livres historiques en latin. C'est dans ce cadre que furent traduits *Les Décades de Tite-Live*, des ouvrages de Flavius Josèphe et de Valère Maxime. La traduction de l'ouvrage de Valère Maxime ne put être achevée à cause de la mort du roi ou de son traducteur, Simon de Hesdin<sup>118</sup>. Les traductions du latin vers le français ont également été réalisées sur des textes du Moyen Âge. Le roi demanda la poursuite de l'écriture des *Chroniques de France* retracant l'histoire des rois de France et dont la rédaction se pratiquait auparavant par des moines de Saint-Denis. La rédaction en français des *Grandes Chroniques de France* avait été confiée au chancelier du roi, Pierre Orgemont. Serge Lusignan donne une explication à l'activité de traduction entreprise par Charles V. Pour lui,

<sup>116</sup> Notice n°996 dans DELISLE Léopold, *Recherches sur la librairie de Charles V...* op.cit.

<sup>117</sup> LUSIGNAN Serge, *La langue des rois au Moyen Âge. Le français en France et en Angleterre*, Paris, Presses Universitaires de France, 2004.

<sup>118</sup> AUTRAND Françoise, *Charles V le Sage...* op.cit. p. 723.

« Charles V possédait des rudiments du latin mais (il) le lisait avec difficulté »<sup>119</sup>. L'autre hypothèse tient au fait que sa bibliothèque était ouverte au public, il s'agirait surtout d'agir pour le bien du royaume en facilitant l'accès à la connaissance<sup>120</sup>. La connaissance circulait notamment grâce aux échanges de livres. Par exemple, un livre traitant de « Troyes »<sup>121</sup> fut donné par le roi au duc de Berry. Les livres traduits en français circulaient également entre les trois frères. C'est pourquoi la même préférence du français se retrouve chez Philippe le Hardi et Jean de Berry. Ce « Valère » a par exemple été traduit pour Charles V à la demande de Jean de Berry, il se retrouve ensuite dans la bibliothèque des ducs de Bourgogne puisque Jean sans Peur, fils de Philippe le Hardi, l'a acheté en 1409<sup>122</sup>. Ceci explique pourquoi l'on retrouve les mêmes titres de référence dans les collections des trois frères. Bernard Guenée évoque d'ailleurs le fait que « les laïcs lisaient souvent en français ce que les clercs lisaient en latin »<sup>123</sup>. La langue varie selon le public mais une différence apparaît dans la forme de la rédaction également.

### 3.2. La coexistence de textes en rime et de textes en prose

	Rime	Prose	Non indiqué	Autres	Total de livres d'histoire
<b>Livres de Charles V</b>	22	18	56	1 livre écrit pour moitié en prose et pour moitié en rime	<b>97</b>
<b>Livres de Jean de Berry</b>	1	0	31		<b>32</b>
<b>Livres de Philippe le Hardi</b>	1	0	22	1 livre écrit pour moitié en prose et pour moitié en rime	<b>23</b>

Tableau 5 : Forme de rédaction des livres d'histoire de Charles V, Jean de Berry et Philippe le Hardi

Au niveau du style de rédaction des livres de Charles V, on peut remarquer que le nombre de livre écrit en prose est quasiment aussi important que le nombre de livre écrit en rime. Sur 97 livres, 22 sont écrits en rime contre 18 en prose. Malheureusement, pour les 57 autres notices, nous ne disposons d'aucune indication quant à la forme que prend le texte. Ce constat reste toutefois à relativiser si on le compare à ses frères. En effet, l'inventaire de Jean de Berry mentionne la forme du texte seulement pour ce « Livre de la prinse et mort du roy Richart d'Angleterre » écrit en rime<sup>124</sup>. Par conséquent, l'écriture en prose n'est nullement mentionnée dans l'inventaire. L'explication pourrait être que le garde des joyaux de Jean de Berry attachait peu d'importance à la forme du discours, préférant s'attarder sur la description physique. La même constatation peut être faite concernant les livres d'histoire de Philippe le Hardi puisque l'écriture en rime est seulement mentionnée pour « La

<sup>119</sup> LUSIGNAN Serge, *La langue des rois au Moyen Âge...* op.cit., p. 123.

<sup>120</sup> AUTRAND Françoise, *Charles V le Sage...* op.cit., p724.

<sup>121</sup> Notice n°1206 dans DELISLE Léopold, *Recherches sur la librairie de Charles V...* op.cit.

<sup>122</sup> Notice n°83 dans DOUTREPONT George, *Inventaire de la librairie de Philippe le Bon (1420)...*, op.cit.

<sup>123</sup> GUENÉE Bernard, *Histoire et culture historique...* op.cit., p. 317.

<sup>124</sup> Notice n°948 dans GUILFREY Jules, *Inventaires de Jean duc de Berry (1401-1416)...*, op.cit.

Vraye Histoire de Guion »<sup>125</sup> ainsi que « L'Istoire de Troyes »<sup>126</sup>, écrite pour moitié en vers et pour moitié en prose. Les 22 autres manuscrits n'ont pas de description du style d'écriture. On pourrait alors avancer l'hypothèse, que, comme pour l'inventaire de Jean de Berry, le rédacteur de l'inventaire n'était pas attiré par les livres et n'a pas prêté d'importance au fait que l'écriture soit en prose ou en vers. Toutefois, dans ce cas, la même question peut se poser pour les livres de Charles V, alors que Gilles Malet semblait apprécier les livres. A partir de là, on peut supposer que les manuscrits sans information ont été écrits en prose. Cette dernière hypothèse est confirmée par Dominique Boutet pour qui « la prose est entreprise de vérité »<sup>127</sup>, ce qui pourrait expliquer pourquoi des livres d'histoire seraient écrits en prose plutôt qu'en vers. De plus, la prose échapperait aux contraintes de rédaction des récits en vers qui demandent une plus grande rigueur du fait d'une utilisation artistique. La prose effacerait donc le côté fictif des récits historiques et donnerait de l'épaisseur historique. Michel Zink confirme également cette hypothèse lorsqu'il explique que la mise en prose de récits anciens qui avaient été écrits en vers permettait de « rajeunir les vieux romans »<sup>128</sup>. La majorité des livres d'histoire des trois frères Valois semble donc être rédigée en prose.

### 3.3. Les types d'écriture, un indicateur de l'utilisation des livres ?

	Lettre de forme	Lettre courante	Pas d'informations	Autres	Total de livres d'histoire
<b>Livres de Charles V</b>	57	7	28	2 à lettre bâtarde 3 à lettre « boulenoise »	<b>97</b>
<b>Livres de Jean de Berry</b>	9	17	5	1 à lettre « boulenoise »	<b>32</b>
<b>Livres de Philippe le Hardi</b>	6	5	12		<b>23</b>

Tableau 6 : La forme de l'écriture des livres d'histoire de Charles V, Jean de Berry et Philippe le Hardi

Des inventaires se dégagent plusieurs styles d'écriture dans les manuscrits médiévaux au sein desquels la forme des lettres varie. Les deux formes les plus répandues dans les inventaires sont les lettres de forme et les lettres courantes, aussi appelées « lettres courants » dans l'inventaire du duc du roi et « lettres de court » dans l'inventaire du duc de Berry telles qu'elles sont désigné dans l'inventaire de Jean de Berry. Les lettres de forme sont présentes en grande majorité (58%) dans la bibliothèque du roi, 57 livres sont écrits en lettre de forme contre seulement 7 en « lettre courant ». En comparaison, 9 livres de Jean de Berry sont écrits en lettre de forme alors que 17 sont écrits en lettre de court. Ici c'est donc la « lettre de court » qui domine. Si on regarde la tendance des livres de Philippe le Hardi, les deux formes de lettres sont présentes quasiment autant l'une que l'autre. 6 manuscrits sont écrits en lettre de forme, appelée ici « lettre ronde », et 5 sont rédigés en « lettre de court ». Le terme de « lettre ronde » amène à penser qu'il s'agit de l'écriture caroline qui est utilisée au XII<sup>e</sup> siècle par la chancellerie. L'écriture caroline a été mise en place par les carolingiens dans une optique d'unification de l'écriture dans le royaume. Il s'agit d'une écriture ronde où il n'y a pas ou très peu d'abréviations et de ligatures

<sup>125</sup> Notice n°122 dans DOUTREPONT George, *Inventaire de la librairie de Philippe le Bon (1420)...*, op.cit.

<sup>126</sup> Notice n°105 dans *Ibid.*

<sup>127</sup> BOUTET Dominique, *Formes littéraires et conscience...* op.cit., p. 139.

<sup>128</sup> ZINK Michel, *Littérature française...* op.cit., p. 330.

entre les lettres. Au XIII<sup>e</sup> siècle, apparaît un nouveau type d'écriture en lien avec le développement de l'administration, l'écriture gothique. Le tracé de cette dernière est brisé, les abréviations sont régulièrement utilisées et les lettres sont accrochées les unes aux autres. Ce type d'écriture semble permettre de gagner du temps lors de la copie des actes de chancellerie. C'est pourquoi je pense que la lettre courante correspond à l'écriture gothique. Toutefois, ce ne sont que des hypothèses. La « lettre de forme » pourrait aussi bien faire référence à la forme soignée des lettres. Sur certains livres, la mention de la « lettre de forme » est parfois accompagnée de la formulation « très bien escript » ou « bien escript » comme c'est le cas pour « L'Ordinance du passaige d'Oultremer »<sup>129</sup>. Dans ce cas, la lettre courante désignerait les livres écrits de manière plus rapide où l'aspect esthétique n'est pas la priorité. La lettre de forme irait ainsi de pair avec les beaux livres. Cependant, la valeur du livre n'est pas plus élevée selon le type d'écriture. Les manuscrits rédigés en lettre de forme ont des prix qui varient de 5 sous à 60 livres pour la bibliothèque royale. Mais la valeur est la même pour les livres écrits en lettre de forme. De plus, les enluminures sont présentes aussi bien sur les textes en lettre de forme que ceux en « lettre courante ». Des variantes d'écriture apparaissent au niveau des manuscrits du roi. En effet, deux livres étaient écrits en lettre bâtarde et trois en « lettre boulénoise », tandis que les inventaires de Jean de Berry et Philippe le Hardi ne présentent que des livres écrits en lettre de forme et en « lettre de court ». L'écriture bâtarde semble être une fusion entre l'écriture gothique et l'écriture caroline. Selon la BNF<sup>130</sup>, elle est plus cursive, son tracé est lourd mais les extrémités des lettres sont ornées de traits fins. L'écriture « boulénoise » ou bolognaise voit le jour autour de l'université de droit de Bologne. L'écriture est ronde et petite et les abréviations sont nombreuses afin d'économiser le parchemin dont le coût est important.

La lettre de forme était favorisée par Charles V pour ses livres d'histoire car elle devait être plus agréable à lire alors que ses frères préféraient sans doute l'aspect décoratif de l'extérieur du livre à l'écriture. L'appréciation de la forme de l'écriture nécessite d'ouvrir le livre. A partir d'un tel constat, on peut penser que Charles V lisait ses livres d'histoire et en connaissait donc le contenu. A l'inverse de ses frères, qui semblaient conserver les livres pour leur valeur décorative et il est donc moins certain qu'ils aient tous leurs livres. Charles V étant roi, il est possible qu'il lise ses livres en ayant des préoccupations politiques en tête. Un bon roi se devait de connaître l'histoire de ses prédécesseurs afin d'en prendre exemple. Jean de Berry et Philippe le Hardi n'avaient sans doute pas ces préoccupations en tête et leurs livres devaient avoir comme utilité première la mise en valeur de leur personne. Ainsi, les frères du roi étaient plutôt des collectionneurs de beaux livres. La lettre de forme était peut-être également, le style d'écriture en vigueur à la chancellerie royale. L'aspect esthétique était plus ou moins valorisé par la forme des lettres mais il était d'autant plus présent avec les enluminures, qui permettaient d'apporter une forme décorative au livre.

---

<sup>129</sup> Notice n°1039 dans DELISLE Léopold, *Recherches sur la librairie de Charles V...* op.cit.

<sup>130</sup> BNF, « Evolution de l'écriture manuscrite ». Disponible sur : <http://classes.bnf.fr/dossiecr/ecriture/intro.htm>

## 4. L'aspect matériel et décoratif des livres d'histoire

### 4.1. Les livres « historiés » et leur rapport avec le mécénat

	Nombre de livres « historiés »	Total de livres d'histoire
<b>Livres de Charles V</b>	16	<b>97</b>
<b>Livres de Jean de Berry</b>	12	<b>32</b>
<b>Livres de Philippe le Hardi</b>	7	<b>23</b>

Tableau 7 : Les livres d'histoire enluminés dans les bibliothèques de Charles V, Jean de Berry et Philippe le Hardi

La présence de livres « historiés » ou enluminés est indiquée par les notices des inventaires. La bibliothèque du roi comptait 16 livres enluminés ; celle de Jean de Berry en contient 12. Quant à la bibliothèque de Philippe le Hardi, elle rassemblait 7 livres enluminés. Le conservateur en chef du Cabinet des Manuscrits, Marcel Thomas, nous indique que de nouvelles préoccupations artistiques apparaissent dans la pratique de l'enluminure sous le règne de Charles V. Les thèmes religieux et bibliques s'effacent au profit de sujets qui s'insèrent davantage dans la réalité contemporaine<sup>131</sup>. La remarque de Marcel Thomas peut se vérifier lorsque la mention de l'enluminure est décrite en détails comme dans l'exemplaire de « Les ans de la nativité Nostre-Seigneur Jhesu-Crist, puis Adam, de l'aage du monde, et aussy des papes, empereurs et roys de France »<sup>132</sup> dans la bibliothèque du roi qui est « historié et escript selon un arbre ». Le conservateur en chef s'attarde justement sur la représentation des arbres<sup>133</sup>. Les peintres de l'époque de Charles V s'inspiraient alors de la technique de certains peintres italiens (Pietro Lorenzetti) qui peignaient le feuillage de manière arrondie tout en laissant les branches visibles. Cette méthode permettait de donner de la profondeur aux arbres et ajoute la possibilité de placer les personnages sous le feuillage, et plus seulement devant ou à côté de l'arbre. La représentation de scènes réalistes dans les manuscrits est à nouveau visible dans la notice d' « un livre de Valerius Maximus »<sup>134</sup> de Jean de Berry qui est « historié au commencement d'un royaume et un frere de l'ordre de Saint Jehan qui lui présente un livre ». D'après Sophie Cassagnes-Brouquet, l'activité de mécénat « prend toute son ampleur sous Charles V »<sup>135</sup>. L'apport des artistes venus des Flandres et l'influence de la peinture italienne se combinent en un style qualifié par les historiens de l'art médiéval de « gothique international »<sup>136</sup>. Jean de Berry semble apprécier les enluminures puisque environ la moitié de ses livres d'histoire sont enluminés (12 livres d'histoire sur 32). C'est le duc de Berry qui commanda aux frères Limbourg la réalisation des *Très Riches Heures du duc de Berry*.

---

<sup>131</sup> THOMAS Marcel « L'enluminure parisienne à l'époque de Charles V », AVRIL François, LAFaurie Jean, *La Librairie de Charles V: exposition Paris, Bibliothèque nationale, octobre-novembre 1968...* op.cit., p. XVI.

<sup>132</sup> Notice n°888 dans DELISLE Léopold, *Recherches sur la librairie de Charles V...* op.cit.

<sup>133</sup> THOMAS Marcel « L'enluminure parisienne à l'époque de Charles V », AVRIL François, LAFaurie Jean, *La Librairie de Charles V: exposition...* op.cit., p. XX.

<sup>134</sup> Notice n°915 dans GUILFREY Jules, *Inventaires de Jean duc de Berry (1401-1416)...* op.cit.

<sup>135</sup> CASSAGNES-BROUQUET Sophie, *La passion du livre au Moyen Âge...* op.cit., p. 114.

<sup>136</sup> *Ibid.*

Ce livre d'Heure est aujourd'hui l'une des œuvres les plus renommée en ce qui concerne l'enluminure médiévale. En plus des enluminures, les frères Valois agrémentent leur livre d'histoire de reliures et de fermoirs.

## 4.2. Une majorité de livres d'histoire couverts de cuir

	Couvert de cuir	Couvert de soie	Pas d'informations	Autres	Total de livres d'histoire
<b>Livres de Charles V</b>	57	21	13	3 couvertures de « veluyau » 3 couvertures de parchemin	<b>97</b>
<b>Livres de Jean de Berry</b>	20	4	1	6 couvertures en « veluyau » 1 couverture de parchemin	<b>32</b>
<b>Livres de Philippe le Hardi</b>	13	5	2	2 couvertures en « veluyau » 1 couverture de parchemin	<b>23</b>

Tableau 8 : Les couvertures des livres d'histoire dans les bibliothèques de Charles V, Jean de Berry et Philippe le Hardi

Les livres d'histoire sont en majorité couverts de cuir, aussi bien dans la bibliothèque de Charles V (57 sur 97, soit environ 58% des livres d'histoire) que dans celle de Jean de Berry (19 sur 32, soit environ 59% des livres d'histoire) et de Philippe le Hardi (13 sur 23, soit environ 56% des livres d'histoire). La reliure est fixée sur des ais de bois qui donne sa solidité à la couverture. Les couleurs du cuir peuvent être variées mais le rouge domine. Jean de Berry a fait relier la majorité de ses livres de couleur rouge (59%), les autres ouvrages sont couverts de cuir fauve, vert ou alors la couleur n'est pas indiquée. Quant aux manuscrits de ses frères Charles V et Philippe le Hardi, ils sont reliés principalement de rouge mais on trouve une plus grande variété de couleur. Sur les 57 ouvrages couverts de cuir du roi, huit le sont de cuir blanc et six de cuir vert. Le cuir blanc se retrouve également chez Philippe le Hardi ainsi qu'une couverture de cuir noir, chose qui semble assez exceptionnelle puisque ni Jean de Berry ni Charles V n'ont de livres recouverts de cuir noir. Un livre du roi est « relié de deux bandes de cuir noir », il s'agit de « La vie de Mahomet, l'istoire de Jerusalem et le Lapidaire »<sup>137</sup>. Par ailleurs, le cuir peut être ornementé de clous qui servent principalement à protéger les plats des livres des frottements. Ces clous sont appelés « bouillons » ou « boullons » par le garde de la librairie royale. À titre d'exemple, il ce livre de Charles V qui « parle des guerres d'Escoce et d'Angleterre » qui est couvert de vieux parchemin à « deux bouillons »<sup>138</sup>. Certains livres sont « marqueté » ou « emprants ». Il s'agit d'une technique d'ornementation qui consiste à creuser des motifs divers (géométrique par exemple) dans le cuir<sup>139</sup>. Seulement un dixième des livres d'histoire de la bibliothèque du Louvre sont décorés ainsi contrairement à ceux de Jean de Berry qui sont « emprants ». Lorsque les manuscrits ne sont pas reliés en cuir, une chemise de soie peut protéger le livre. Il est possible que la couverture de soie soit révélatrice de la fragilité du livre. La pose d'une chemise de soie demandant moins de manipulations du livre. Très peu des livres de Jean de Berry et de Philippe le Hardi sont recouverts de soie (seulement trois pour le duc de Berry et quatre pour le duc de Bourgogne) sans doute que la soie était moins chère que le cuir et donc considérée comme moins noble. Les couleurs de la soie peuvent être

<sup>137</sup> Notice n°1020 dans DELISLE Léopold, *Recherches sur la librairie de Charles V... op.cit.*

<sup>138</sup> Notice n°1018 dans *Ibid.*

<sup>139</sup> ROBIN Françoise, « Le luxe des collections aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles », VERNET André (dir.), *Histoire des bibliothèques françaises...*, *op.cit.*, p. 204.

assez variées, on trouve du rouge, du jaune ou de bleu. Comme ces « Chroniques d'Espagne » qui sont couvertes de « grans chemise de soie d'asur et de blanc »<sup>140</sup>. On trouve aussi des manuscrits couvert de velours (« veluyau ») ou simplement couvert de parchemin. Le travail de reliure semble faire l'objet d'un travail régulier. Il arrive que l'ajout d'une nouvelle reliure soit mentionné. C'est notamment le cas pour ce « Alexander magnus et Lucanus » « jadiz couvert de parchemin, sans aiz et à présent en deux aiz, couvert de cuir rouge »<sup>141</sup>.

### 4.3. Les différents fermoirs et sa relation avec la valeur des livres

	Fermoirs en laiton	Fermoirs en cuivre	Fermoirs en argent	Pas d'informations	Autres	Total de livres d'histoire
<b>Livres de Charles V</b>	29	12	22	24	1 livre avec des fermoirs en or	<b>97</b>
<b>Livres de Jean de Berry</b>	10	7	11	3	1 livre avec des fermoirs en or	<b>32</b>
<b>Livres de Philippe le Hardi</b>	5	3	4	11		<b>23</b>

Tableau 9 : Les différents fermoirs des livres d'histoire des bibliothèques de Charles V, Jean de Berry et Philippe le Hardi

Le manuscrit est fermé par des attaches appelées fermoirs placées sur les plats de la reliure. Variant entre deux et quatre, le nombre de fermoirs est peut être dû à la taille du livre mais il n'y a aucune certitude. Il est toutefois plus courant qu'il y ait seulement deux fermoirs. Charles V disposait de 55 livres avec deux fermoirs contre 11 se fermant avec quatre fermoirs. De même, Jean de Berry disposait de 20 livres avec deux fermoirs et 8 livres avec quatre fermoirs. Le même phénomène s'observe à propos des livres de Philippe le Hardi puisque seulement le « Godeffroy de Buillon » était fermé par quatre fermoirs de laiton<sup>142</sup>. Sur le long terme, les fermoirs semblent cependant fragilisés par l'ouverture du manuscrit. L'inventaire de Philippe le Bon fait en effet état de la « Vraye Histoire de Guion »<sup>143</sup> pour laquelle il n'y a qu'un fermoir de laiton et d'un exemplaire des « Chroniques de France »<sup>144</sup> dont les fermoirs ont été retirés, du fait, je présume, d'une détérioration. Les fermoirs sont en métaux, précieux ou non. Ils sont principalement en argent, en laiton ou en cuivre pour Charles V et le même constat se vérifie pour ses deux frères. Les fermoirs en argent sont plus coûteux car les livres ont, en moyenne, une valeur plus importante. Lorsque le prix est mentionné, les livres à fermoirs d'argent coûtent environ 10 livres. En règle générale, les prix varient entre 24 sous pour le moins couteux et atteint jusqu'à 60 livres pour ce « Tite Live »<sup>145</sup> aux fermoirs d'argent dorés émaillé aux armes du royaume de France. Un exemplaire des *Chroniques de France* ayant appartenu à Jean de Berry était fermé par des fermoirs d'or. Il aurait pu être intéressant de lire

<sup>140</sup> Notice n°1015 dans DELISLE Léopold, *Recherches sur la librairie de Charles V...* op.cit.

<sup>141</sup> Notice n°1065 dans *Ibid.*

<sup>142</sup> Notice n°85 dans DOUTREPONT George, *Inventaire de la librairie de Philippe...* op.cit.

<sup>143</sup> Notice n°122 dans *Ibid.*

<sup>144</sup> Notice n°239 dans *Ibid.*

<sup>145</sup> Notice n°981 dans DELISLE Léopold, *Recherches sur la librairie de Charles V...* op.cit.

le prix de ce volume mais malheureusement la valeur n'est pas indiquée. Quant aux valeurs des manuscrits à fermoirs de laiton et de cuivre, elles avoisinent généralement les 10 sous et peuvent s'élever jusqu'à quelques livres (1 à 3 livres). La valeur des manuscrits a également tendance à augmenter lorsque les fermoirs sont au nombre de quatre.

#### 4.4. La valeur des livres, révélateur de la fonction principale de la bibliothèque

Les manuscrits au prix le plus élevé se trouvent dans la bibliothèque du duc de Berry et celle des ducs de Bourgogne. C'est le cas par exemple de ce livre appartenant à Jean de Berry et qui commence par « Cy endroit monstre le traictié de l'istoire comment Julius Cézar gouverna l'empire » et dont le prix est estimé à 152 livres et 6 sous tournois<sup>146</sup>. On ne dispose malheureusement pas des valeurs des livres de Philippe le Hardi. Nous pouvons seulement nous contenter de ce « Valère »<sup>147</sup> acheté par le fils de Philippe le Hardi, Jean sans Peur, en 1409 pour 150 écus d'or en 1409 soit 450 livres environs. Contrairement aux livres d'histoire de ses frères, ceux du roi Charles V semblent donc beaucoup moins précieux<sup>148</sup>. Si l'on considère que la valeur des livres de Charles V est en livres tournois comme ceux de Jean de Berry, et qu'une livre équivaut à 20 sous, alors il est possible de calculer une moyenne. En moyenne, les livres d'histoire du roi coûtent environ 6 livres tandis que la moyenne des livres du duc de Berry monte à 58,78 soit approximativement 58 livres et 15 sous tournois. Il n'est cependant pas possible de comparer la valeur de leurs livres avec ceux de Philippe le Hardi étant donné que les valeurs n'étaient pas mentionnées dans son inventaire. La différence de prix entre la bibliothèque de Jean de Berry et celle du roi s'explique sans doute par l'ouverture au public de la bibliothèque du Louvre et les risques de vols encourus par les manuscrits. Françoise Robin précise d'ailleurs que les livres des résidences du roi étaient beaucoup plus riches lorsqu'elle indique « la collection royale, à part le Louvre surpassé toutes les autres »<sup>149</sup>. Par conséquent, on peut dire que, dans la bibliothèque du Louvre sont rangés des livres que l'on pourrait qualifier d'usuels. Alors que les bibliothèques de ses frères présentent de beaux livres. Les livres sont alors de véritables œuvres d'art qui servent à mettre en valeur le prince qui les possède.

---

<sup>146</sup> Notice n°559 dans GUILFREY Jules, *Inventaires de Jean duc de Berry (1401-1416)*... op.cit.

<sup>147</sup> Notice n°83 dans DELISLE Léopold, *Recherches sur la librairie de Charles V*... op.cit.

<sup>148</sup> À l'exception de quelques livres comme de cet exemplaire de Tite Live (n°981) dont la valeur s'élève à 60 livres.

<sup>149</sup> ROBIN Françoise, « Le luxe des collections aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles », VERNET André (dir.), *Histoire des bibliothèques françaises...*, op.cit., p. 210.

# Conclusion

Dans un premier temps, nous nous sommes attaché à présenter les inventaires de bibliothèques principales de manière générale avant de détailler les conditions de rédaction de ceux des bibliothèques des fils du roi Jean II le Bon. Suite à la présentation des inventaires, dans une seconde partie dédiée à l'historiographie nous avons évoqué les évolutions de l'histoire du livre, des bibliothèques et de la culture du Moyen Âge. Grâce à la bibliographie, les recherches sur lesquels je me suis appuyé ont été exposées. Quant à la dernière partie consacrée à l'étude des livres d'histoire de Charles V, nous y avons vu quels étaient les sujets historiques qui étaient abordés et quelles étaient leurs relations avec le pouvoir politique. Par ailleurs, au niveau de la forme, certains éléments de ces livres d'histoire sont caractéristiques du développement d'une littérature française et constituent une nouvelle forme d'écrit. L'aspect décoratif et matériel des livres d'histoire a également été présenté et nous a permis d'aborder.

En guise de conclusion, nous pouvons dire que la bibliothèque du Louvre était principalement destinée à une pratique fonctionnelle des livres. En effet, la valeur des livres d'histoire était peu élevée. Ce constat est à mettre en relation avec l'objectif premier de la bibliothèque, celui de mettre à disposition la connaissance au plus grand nombre. Pour Colette Beaune, « C'est de Charles V que date la prise de conscience par la monarchie de ses responsabilités dans le domaine intellectuel et littéraire, et du bénéfice moral qu'elle pouvait retirer de l'exercice adéquat de ces responsabilités »<sup>150</sup>. L'intérêt de Charles V pour l'histoire a donc principalement une dimension politique. Bernard Guenée n'hésite pas à utiliser le terme de « propagande historique » pour évoquer l'utilisation de l'histoire par les souverains<sup>151</sup>. En effet, l'histoire véhicule des informations qui sont jugées véridiques par la société. Il ne faut pas, cependant, dénigrer l'intérêt individuel des princes et des rois pour l'histoire. Sinon comment expliquer la place qui était réservée à l'histoire dans les bibliothèques de Charles V ainsi que celles de Jean de Berry et de Philippe le Hardi. La culture des nobles laissait à l'histoire une place fondamentale<sup>152</sup> et c'est cette éducation qui permet aux laïcs de développer leur goût pour l'histoire. Afin d'évaluer au mieux la question de l'intérêt individuel pour l'histoire de Charles V, il serait intéressant de travailler à partir des inventaires décrivant les livres situés dans les résidences individuelles du roi. Si l'on voulait dire les choses avec des termes contemporains, la bibliothèque du Louvre ferait partie du domaine public, tandis que les livres des résidences du roi feraient partie du domaine privé. La dimension politique de l'histoire est à mettre en lien avec la naissance de la science politique de la fin du Moyen Âge. À la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, l'histoire se constitue en tant que discipline politique. La sagesse du roi devient une nécessité, énoncée dans les livres de science politique. Jean de Salisbury écrivait d'ailleurs qu'un « roi illettré n'est qu'un âne couronné ».

Le règne de Charles V a contribué à restaurer le pouvoir des Valois, dynastie auparavant fragilisé par la guerre avec les Anglais ; fragilité en partie illustrée par la capture de Jean II le Bon<sup>153</sup>. Selon Bernard Guenée,

---

<sup>150</sup> BEAUNE Colette, AVRIL François, *Les manuscrits des rois de France au Moyen Âge*, Paris, Bibliothèque de l'image, 1997, p. 18.

<sup>151</sup> GUENÉE Bernard, *Histoire et culture historique...* op.cit., p. 333.

<sup>152</sup> GUENÉE Bernard, *Histoire et culture historique...* op.cit., p. 315.

<sup>153</sup> COLLARD Franck, *Pouvoirs et culture politique dans la France médiévale (V<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Hachette, 1999, p. 170.

« le gouvernement appuya ses droits et ses ambitions sur des dossiers historiques »<sup>154</sup>. De plus, le travail intellectuel mené par Charles V et les penseurs qui l'entouraient, s'est caractérisé par l'affirmation d'une « identité française » opposée à l'occupation anglaise<sup>155</sup>. Selon Bernard Guenée, le conflit entre Anglais et Français oblige ces derniers à user de « propagande historique »<sup>156</sup>, notamment lors de la visite de l'empereur du Saint Empire Charles IV en France où Charles V lui rappelle que le territoire de la Guyenne (une des causes de la guerre de Cent Ans) appartient à la France depuis le règne de Charlemagne. La décision du roi d'installer une bibliothèque au château du Louvre, transformé en résidence royale, est symbolique. Dans le contexte de la guerre de Cent Ans, la librairie du Louvre participe à l'affirmation du pouvoir politique et donc à la genèse de l'État moderne.

---

<sup>154</sup> *Ibid*, p. 365.

<sup>155</sup> COLLARD Franck, *Pouvoirs et culture politique dans la France médiévale (V<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Hachette, 1999, p. 181.

<sup>156</sup> GUENÉE Bernard, *Histoire et culture historique... op.cit.*, p. 335.



## Annexes

Tableau 1 : Les livres d'histoire de Charles V

Tableau 2 : Les livres d'histoire de Jean de Berry

Tableau 3 : Les livres d'histoire de Philippe le Hardi

# Table des matières

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>1</b>
<b>PRESENTATION DES SOURCES.....</b>	<b>5</b>
<b>1. Caractéristiques générales des inventaires de bibliothèques princières.....</b>	<b>5</b>
1.1. Le contexte de rédaction .....	5
1.2. La forme matérielle .....	5
1.3. Évolution des collections et acquisitions .....	6
1.4. L'inventaire, indicateur du contenu de la bibliothèque .....	6
<b>2. Le corpus des inventaires de bibliothèques princières.....</b>	<b>7</b>
2.1. L'inventaire de la bibliothèque royale de Charles V .....	7
2.2. L'inventaire de la bibliothèque de Jean de Berry .....	8
2.3. L'inventaire de la bibliothèque des ducs de Bourgogne .....	9
<b>3. Les sources iconographiques.....</b>	<b>11</b>
3.1. <i>Le Polycraticus</i> de Jean de Salisbury .....	11
3.2. <i>Les Très Riches Heures</i> du duc de Berry .....	12
3.3. La traduction des livres d'Aristote .....	13
<b>HISTORIOGRAPHIE.....</b>	<b>15</b>
<b>1. Naissance de l'histoire du livre et des bibliothèques.....</b>	<b>15</b>
1.1. Les premières études portant sur les bibliothèques .....	15
1.2. L'histoire du livre : une discipline en construction .....	16
1.3. L'évolution de l'histoire des bibliothèques .....	17
<b>2. L'étude des bibliothèques des Valois.....</b>	<b>18</b>
2.1. Les bibliothèques princières des Valois .....	18
2.2. L'étude du roi Charles V et de sa bibliothèque .....	18
2.2.1. « Charles V le Sage » dans le travail de Françoise Autrand .....	19
2.2.2. « La librairie de Charles V » à travers le catalogue de l'exposition de 1968 .....	20
<b>3. La notion de culture du Moyen Âge .....</b>	<b>21</b>
3.1. La naissance de l'histoire culturelle .....	21
3.2. La question de l'histoire au Moyen Âge .....	22
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>24</b>
<b>1. Instruments de travail.....</b>	<b>24</b>
<b>2. Histoire du livre et des bibliothèques .....</b>	<b>24</b>
2.1. Livres et bibliothèques .....	24
2.2. Bibliothèque de Charles V et bibliothèques princières .....	25
<b>3. Histoire culturelle et intellectuelle .....</b>	<b>27</b>
3.1. Historiographie .....	27
3.2. La culture au Moyen Âge.....	27
3.3. La littérature et l'histoire au Moyen Âge.....	28
<b>ÉTUDE DE CAS : LA PLACE DES LIVRES D'HISTOIRE DANS LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE DE CHARLES V .....</b>	<b>30</b>
<b>1. Quels livres d'histoire ? .....</b>	<b>30</b>
<b>2. Les contenus historiques et leur utilisation politique.....</b>	<b>31</b>
2.1. La réutilisation de l'histoire antique .....	32
2.1.1. Les historiens de l'Antiquité : base de la culture historique des laïcs..	32
2.1.2. La réutilisation politique des histoires de l'Antiquité .....	33
2.1.3. La constitution d'un mythe des croisades à travers les récits de croisade .....	35
2.2. D'une histoire nationale à une histoire des rois.....	37
<b>3. Les bases d'une nouvelle littérature historique.....</b>	<b>39</b>
3.1. Du latin vers le français .....	39
3.2. La coexistence de textes en rime et de textes en prose .....	40
3.3. Les types d'écriture, un indicateur de l'utilisation des livres ? .....	41
<b>4. L'aspect matériel et décoratif des livres d'histoire .....</b>	<b>43</b>
4.1. Les livres « historiés » et leur rapport avec le mécénat .....	43
4.2. Une majorité de livres d'histoire couverts de cuir.....	45

4.3.	Les différents fermoirs et sa relation avec la valeur des livres .....	46
4.4.	La valeur des livres, révélateur de la fonction principale de la bibliothèque .....	47
<b>CONCLUSION .....</b>		<b>48</b>
<b>ANNEXES.....</b>		<b>51</b>
<b>TABLE DES ILLUSTRATIONS .....</b>		<b>56</b>
<b>TABLE DES GRAPHIQUES .....</b>		<b>57</b>
<b>TABLE DES TABLEAUX .....</b>		<b>58</b>

## Table des illustrations

Illustration 1 : Charles V devant sa roue à livres dans le <i>Policraticus</i> de Jean de Salisbury, BNF, ms. fr. n°24287, f. 2 .....	11
Illustration 2 : Le château du Louvre dans <i>Les Très Riches Heures du Duc de Berry</i> , Chantilly, Musée Condé, f.10, disponible sur : <a href="http://www.christusrex.org/www2/berry/f10v.html">http://www.christusrex.org/www2/berry/f10v.html</a> .....	12
Illustration 3 : Charles V ordonnant la traduction d'Aristote dans la traduction de <i>Politiques</i> , <i>Économiques</i> , <i>Éthiques d'Aristote</i> , BNF, ms. fr. n°204, f.347 .....	13

## Table des graphiques

*Graphique 1 : Part des livres d'histoire dans les bibliothèques de Charles V, Jean de Berry et Philippe le Hardi.....* 31

# Table des tableaux

Tableau 1 : Les ouvrages des historiens de l'Antiquité dans les bibliothèques de Charles V, Jean de Berry et Philippe le Hardi .....	32
Tableau 2 : Les livres d'histoire de l'Antiquité dans les bibliothèques de Charles V, Jean de Berry et Philippe le Hardi .....	33
Tableau 3 : Les récits de croisade dans les bibliothèques de Charles V, Jean de Berry et Philippe le Hardi .....	35
Tableau 4 : Langue des livres d'histoire de Charles V, Jean de Berry et Philippe le Hardi .....	39
Tableau 5 : Forme de rédaction des livres d'histoire de Charles V, Jean de Berry et Philippe le Hardi .....	40
Tableau 6 : La forme de l'écriture des livres d'histoire de Charles V, Jean de Berry et Philippe le Hardi .....	41
Tableau 7 : Les livres d'histoire enluminés dans les bibliothèques de Charles V, Jean de Berry et Philippe le Hardi .....	43
Tableau 8 : Les couvertures des livres d'histoire dans les bibliothèques de Charles V, Jean de Berry et Philippe le Hardi .....	45
Tableau 9 : Les différents fermoirs des livres d'histoire des bibliothèques de Charles V, Jean de Berry et Philippe le Hardi .....	46

## RÉSUMÉ

Les bibliothèques laïques les plus riches du Moyen Âge sont celles des princes des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, ce malgré les conflits politiques internationaux et civils causés par la guerre de Cent Ans que traverse le royaume de France. La mort accompagne le quotidien médiéval. Paradoxalement, c'est pendant cette période trouble appelée le Bas Moyen Âge que l'énergie culturelle et artistique est la plus forte. Les bibliothèques princières démontrent un attrait pour les beaux livres, dû au fait que les princes disposent d'une capacité financière importante. C'est un « objet de prix » conservé avant tout pour la forme. Parmi les bibliothèques les plus riches de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle et du début du XV<sup>e</sup> siècle, se trouve celles des fils du roi Jean II le Bon. Ces derniers ont tous hérité de l'intérêt pour les livres de leur père. Parmi eux se trouve Charles V, roi de France de 1364 à 1380. Ses livres ont été répartis sur les 3 étages de la tour de la Fauconnerie située au nord du château, la tour est alors nommée tour de la Librairie. Dans la bibliothèque royale, la place de l'histoire figure parmi les genres les plus conséquents en quantité avec l'hagiographie et les manuels de gouvernement.

Bernard Guenée nous donne une définition de l'histoire au Moyen Âge. Premièrement, l'histoire est le récit des choses qui sont passés. Deuxièmement, si le récit historique donne à comprendre les évènements passés, ce récit doit être vérifique. Enfin, l'histoire doit être simple dans le sens où elle doit être comprise dans son sens littéral, au « premier degré ». L'histoire donne donc le récit littéral de ce qui s'est réellement passé. Cette définition donne un certain poids à l'histoire, poids qui s'exerce sur la société médiévale. La place réservée à l'histoire dans la bibliothèque de Charles V, nous permettra de tirer des conclusions sur la conception de l'histoire à la fin du Moyen Âge. Le roi avait-il un goût particulier pour l'histoire que n'avaient pas ses frères ou alors est-il courant de trouver des livres d'histoire dans les bibliothèques princières ? En quoi l'histoire était-elle en lien avec l'exercice du pouvoir royal ? Et de quelle manière l'histoire est-elle utilisée par les pouvoirs politiques ?

# ENGAGEMENT DE NON PLAGIAT

Je, soussigné(e)  
déclare être pleinement conscient(e) que le plagiat de documents ou d'une  
partie d'un document publiée sur toutes formes de support, y compris l'internet,  
constitue une violation des droits d'auteur ainsi qu'une fraude caractérisée.  
En conséquence, je m'engage à citer toutes les sources que j'ai utilisées  
pour écrire ce rapport ou mémoire.

signé par l'étudiant(e) le    / **06 / 2016**

Cet engagement de non plagiat doit être signé et joint  
à tous les rapports, dossiers, mémoires.

Présidence de l'université  
40 rue de Rennes – BP 73532  
49035 Angers cedex  
Tél. 02 41 96 23 23 | Fax 02 41 96 23 00

